

**BULLETIN
INTERCOMMUNAL
2026**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERRÉGIONALE

**AUMALE
BLANGY
SUR BRESLE**



www.cc-aumale-blangy.fr





PORTAIL PLAST'

[votre confort sur mesure]



40 Grande Rue François Mitterrand • BLANGY SUR BRESLE

02 35 93 53 17

portailplast@orange.fr

CHANGEMENT DE GÉRANT

LAROBE FRÉDÉRIC

Pergolas • Vérandas
Portes • Fenêtres
Volets • Isolation

EURL BAILLEUL

**Electricité générale
Eclairage public**



18, Rue du Bout de Haut
BOUILLANCOURT en SERY

7, Grande Rue F. Mitterrand
BLANGY sur BRESLE



09 67 44 54 20



www.bailleul-electricite.fr



bailleul-electricite@orange.fr

Le mot du Président

LE MOT DU PRÉSIDENT



Dans cette période incertaine, la Communauté de Communes a intensifié les initiatives envers les entreprises industrielles, soutien aux investissements immobiliers, accompagnement des porteurs de projets et des entreprises artisanales à la transmission, œuvrant aussi dans le domaine de l'emploi et de l'insertion en collaboration avec France Travail et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

La Communauté de Communes a souhaité renforcer l'attractivité de son territoire en apportant une solution de mobilité concrète au service des entreprises et des publics en insertion professionnelle. La mobilité a été identifiée comme l'une des actions prioritaires.

De même, nous allons élaborer le plan intercommunal de sauvegarde, un document qui concourt à la solidarité entre communes face aux risques. Ce plan a pour objectif l'expertise, l'appui, l'accompagnement et la coordination réalisé par l'établissement public au profit des communes en matière de planification ou lors des crises.

Continuons notre progression avec sagesse, intégrité et solidarité.

Je voudrais remercier tous les annonceurs présents dans ce bulletin qui permettent, grâce à leur confiance, de l'éditer sans que cela coûte le moindre centime à la collectivité.

Bonne lecture,

Sentiments dévoués,

Christian ROUSSEL

3

SOMMAIRE

5 PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- 5 Ouverture des bureaux
- 5 Les compétences communautaires
- 7 Communication
- 7 Aménagement et extension des locaux administratifs communautaires
- 7 Les élus

9 LES PERMANENCES

- 9 Espace Conseil France Rénov' (ECFR)
- 9 Permanences CAUE
- 13 Permanences du Point Justice à Aumale
- 13 Permanences de l'Entraide Familiale

15 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 15 Retour sur les évènements 2025
- 15 Le soutien aux entreprises
- 17 Mobilité

19 GESTION DES DÉCHETS

- 19 Enlèvement des ordures ménagères
- 20 Le tri sélectif
- 24 Les déchetteries communautaires

25 ENVIRONNEMENT

- 25 Rappel réglementation
- 25 Bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial

27 TOURISME

- 27 Deux antennes touristiques pour vous accueillir toute l'année
- 27 Communication et promotion du territoire
- 29 Randonnées en vallées de la Bresle et de l'Yères
- 30 Une journée au festival « Les Terres de Jim »
- 31 Les visites guidées sur les bases V1
- 31 Inauguration “Balade Branchée”
- 32 Retour en images - 2025
- 33 Journées Européennes du Patrimoine 2025

34 URBANISME

- 34 Les documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire
- 35 PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

36 ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- 36 Actions scolaires
- 37 Maisons de santé pluridisciplinaires
- 39 Relais petite enfance

41 LES 44 COMMUNES MEMBRES...



- Entretien
- Création
- Clôture

SI!
SERVICES À
LA PERSONNE

50%
RÉDUCTION
IMMEDIATE

JC PAYSAGE



(Jordan : 06 40 30 37 62 & Clément : 07 86 95 68 97

2C rue du Bas - 80140 RAMBURES - jcpaysage.80@gmail.com



METOFER

Arrêtez de jeter vos métaux,

Vendez les !

Deux comptoirs d'achat pour accueillir les particuliers,
et une zone d'intervention sur toute la Normandie

METOFER FOURCAMONT : 58 rue Nationale
METOFER LE TREPORT : Rue Pierre Mendès France
02 32 97 27 50 - www.metofer.fr - metofer.recyclage@gmail.com

facebook
LinkedIn

Présentation de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle comprend 44 communes, 34 se situant dans le Département de la Seine-Maritime et 10 dans le Département de la Somme. Sa population totale s'élève à 21 595 habitants (source : données de l'INSEE).

OUVERTURE DES BUREAUX

Siège de Blangy-sur-Bresle

- 📍 20, rue de Barbentane - BP 65
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
- 📞 02 35 94 02 76
- ✉️ contact@cciaabb.fr



⌚ Nos bureaux sont ouverts

- ▶ Du lundi au jeudi de 8h00 à 12h15 et de 13h00 à 16h30
- ▶ Le vendredi de 8h00 à 12h00.

Agence communautaire d'Aumale

- 📍 11, place des Marchés - 76390 AUMALE
- 📞 02 35 94 00 30



⌚ Toute l'année :

- ▶ Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- ▶ Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

⌚ De mai à septembre ouvert également :

- ▶ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

1. COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1.1 Aménagement de l'espace communautaire :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire,
- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur,
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

1.2 Développement économique :

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 du CGCT,
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (se référer à la définition de l'intérêt communautaire délibéré en conseil communautaire),
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

1.3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer,
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

1.4 Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

1.5 Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

2. COMPÉTENCES FACULTATIVES (avec intérêt communautaire)

2.1 Protection et mise en valeur de l'environnement

(Se référer à la définition de l'intérêt communautaire délibéré en conseil communautaire)

2.2 Politique du logement et du cadre de vie

(Se référer à la définition de l'intérêt communautaire délibéré en conseil communautaire)

2.3 Action sociale d'intérêt communautaire

(Se référer à la définition de l'intérêt communautaire délibéré en conseil communautaire)

3. COMPÉTENCES FACULTATIVES (sans intérêt communautaire)

3.1 Items complémentaires à l'article L 211-7 du code de l'environnement relatif à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations :

- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- 11° La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques
- 12° L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

3.2 Aménagement numérique et déploiement du très haut débit (compétence visée à l'article L 1425-1 du CGCT)

3.3 Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L 3421-2 du même code

(Se référer à la délibération du conseil communautaire délimitant le périmètre d'intervention)

AUDI-SON

APPAREILLAGES AUDITIFS

Ecoutons-nous les uns les autres !



Dépistage **GRATUIT** de votre audition
Notre expertise au service de votre audition



📞 03 60 28 31 48

30 grande rue François Mitterand • 76340 BLANGY-SUR-BRESLE

Présentation de la Communauté de Communes

COMMUNICATION

La Communauté de Communes s'est dotée d'un nouveau site Internet. Ce projet a été financé par l'État et l'Union Européenne dans le cadre du plan France Relance.



Site Internet : cc-aumale-blangy.fr



Vous pouvez également retrouver les actualités de la Communauté de Communes via notre page Facebook :

[facebook.com/CommunauteDeCommunes
AumaleBlangySurBresle/](https://www.facebook.com/CommunauteDeCommunesAumaleBlangySurBresle/)

LES ÉLUS

Président : Monsieur Christian ROUSSEL

Vice-présidents : M. Jean-Claude QUENOT, M. Gérard CHAIDRON, M. Jean-Jacques NANTOIS, M. Jean-Claude BECQUET, M. André BAYART, M. Xavier DUVAL.

L'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle est constituée de 58 délégués :

AUBÉGUIMONT

- Jacky BAUDON

AUBERMESNIL-AUX-ÉRABLES

- Nicolas GALHAUT

AUMALE

- François SELLIER
- Danielle LANSOY-CARON
- Christian FRANCOIS
- Jack LECLERC-FOURQUEZ
- Mady DUPONT
- Françoise ADAM

BAZINVAL

- Daniel HOUZELLE

BIENCOURT

- Gilles LOUBAT

BLANGY-SUR-BRESLE

- Eric ARNOUX
- Annie CLAIRET
- David BOUTRY
- Kévin PLOUVIER
- Sophie MARTIN
- David DESENCLOS
- Claudine GAREST
- Alain SENECHAL

BOUILLANCOURT-EN-SÉRY

- Xavier DUVAL

BOUTTENCOURT

- André BAYART
- Pierre SECACHE

CAMPNEUSEVILLE

- Patrick OUTREBON

CAULE-SAINTE-BEUVUE (LE)

- Chantal BENOIT

CONTEVILLE

- Jean-Pierre COURTOIS

CRIVIERS

- David MICHEL

DANCOURT

- Jean-Luc MOREL

ELLECOURT

- Gérard CHAIDRON

FALLENCOURT

- Jean-Pierre DELOBEL

FOUCARMONT

- Dominique VALLÉE
- Stéphane POTEAUX

FRETTEMEULE

- Jean-Claude BRAILLY

GUERVILLE

- Étienne LANNEL

HAUDRICOURT

- Véronique BOUTIN

AMÉNAGEMENT ET EXTENSION DES LOCAUX ADMINISTRATIFS COMMUNAUTAIRES



La restructuration des locaux et leur extension se sont achevées au premier trimestre 2025.

L'État et le Département de la Seine-Maritime financent cette opération.



LHOTELLIER TRAVAUX PUBLICS, BÂTISSEUR DE VOTRE TERRITOIRE



TERRASSEMENT
ENROBÉS VRD
LOTISSEMENTS
CANALISATIONS



ZI rue du Manoir
76340 Blangy-sur-Bresle
02 32 97 53 30

ebtp@lhotellier.fr
→ www.lhotellier.fr



06 89 94 28 67

Neuf et rénovation 80290 Digeon

Couverture • Zinguerie

Démoussage • Ramonage

Lavage toiture

Pose de Velux • Peinture toiture



✓ DEVIS GRATUIT

VELUX

✓ URGENCE TOITURE
7J/7J - 24h/24h

SUPER 
76340 BLANGY SUR BRESLE Commerçants autrement



HORAIRES :

Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 9h00 à 12h30

RELAY PICKUP
RELAIS COLIS
MONDIAL RELAY

LOCKER
AMAZON/MONDIAL RELAY
PRESSE
LAVERIE

PHOTOMATON
CLES MINUTE

Rue des Marais
02 35 93 44 70

Les permanences

ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' (ECFR)

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle poursuit son engagement en faveur de l'amélioration de l'habitat.

Depuis le 6 janvier 2025, l'**Espace Conseil France Rénov' (ECFR)** créé par la CCIABB et assuré par Page9 est disponible pour vous informer, vous conseiller et vous orienter **gratuitement** dans votre parcours de rénovation : travaux d'économies d'énergie, d'adaptation du logement, de gros travaux ou autres...



Que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous pouvez contacter les conseillers de l'Espace Conseil France Rénov' :

- 📞 06 76 81 58 78
- ⌚ Mardi et mercredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h
- ⌚ Jeudi de 9h à 12h30 - 13h30 à 15h
- ✉️ ECFRCCIABB@page9.fr

- ⌚ Lors des **permanences mensuelles**, sans rendez-vous, les 3^{èmes} mercredis de chaque mois :
- ▶ de 9h30 à 12h00 au siège de la CCIABB : **20, rue de Barbentane - 76340 Blangy sur Bresle**
 - ▶ de 13h30 à 16h00 à l'annexe communautaire de la CCIABB : **11, Place des Marchés - 76390 Aumale**

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

Permanences 2026 :

- 21 Janvier 2026
- 18 Février 2026
- 18 Mars 2026
- 15 Avril 2026
- 20 Mai 2026
- 17 Juin 2026
- 15 Juillet 2026
- Pas de permanences en août
- 16 Septembre 2026
- 21 Octobre 2026
- 18 Novembre 2026
- 16 Décembre 2026



PERMANENCES CAUE



VOUS DÉSIREZ CONSTRUIRE, RÉNOVER, AGRANDIR, OU PLANTER ?

L'architecte conseiller du CAUE 76, peut vous recevoir **sur rendez-vous** dans nos locaux à la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle - 20, rue de Barbentane - 76340 BLANGY-SUR-BRESLE.

- ⌚ La permanence a lieu le 2^{ème} mardi du mois en présentiel de 9h à 12h ou en visio le 4^{ème} mardi du mois de 9h à 12h, **sur rendez-vous uniquement**.

Ce conseil est gratuit, indépendant, et confidentiel, ouvert à tous les habitants de Seine-Maritime. Cette consultation vous aidera à préciser vos besoins, à concrétiser votre projet architectural, quelle que soit la thématique : construction neuve, extension,

rénovation thermique, etc. Faire le bon choix est toujours une décision complexe. Ces échanges et ces conseils avec les architectes du CAUE 76 vous seront d'une aide précieuse avant de vous lancer dans un projet, ils vous éviteront les erreurs, et d'éventuelles pertes de temps avant de déposer un permis de construire, ou d'engager des travaux.

Comment prendre rendez-vous ?

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur caue76.fr, saisissez le nom de la commune de votre projet, puis choisissez le créneau qui vous convient.

Vous avez ensuite la possibilité de poser votre question, ou exposer votre problème avant de rencontrer le conseiller. Vous n'avez pas d'adresse mail, ou vous n'êtes pas l'aise avec le numérique, vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone au ☎ 02 35 72 94 50 (du lundi au vendredi de 9h à 12h, et de 13h30 à 17h, sauf le vendredi 16h).



SAS BÉHAIS & FILS

COUVREUR - ZINGUEUR



- Ramonage
- Poêle à bois



- ITE
- Etanchéité
- Démoussage



02 35 93 70 64
hubert.behais@gmail.com

16 rue du Stade
76340 FOUCARMONT

Guillaume


Tél : 02 35 94 70 14

MAÇONNERIE - CARRELAGE
ISOLATION - SALLE DE BAIN

NOUVEAU
**ISOLATION THERMIQUE
PAR L'EXTÉRIEUR**



10, Grande Rue
76340 BLANGY sur BRESLE
martin-guillaume2@wanadoo.fr

ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

22 bld des Fontaines • 76390 AUMALE
02 35 93 41 51
ecole-jdarc-aumale@wanadoo.fr

Établissement mixte, ouvert à tous.

- Accueil de la PS au CM2
- Possibilité d'internat à partir du CM1
- Horaires : de 8h50 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- Garderie à partir de 7h30
- Etudes dirigées (du CP au CM2) jusqu'à 18h30
- Restauration scolaire
- Bibliothèque
- Classe découverte
- Maintien de la semaine à 4 jours



COLLÈGE SAINT-JOSEPH

20 rue Claude Damois • 76390 AUMALE
02 35 93 40 42
secretariat@stjoaumale.com
www.college-saint-joseph.com

Etablissement familial, ouvert à tous.

- Dispositif Ulis pour les troubles spécifiques du langage
- Internat filles et garçons à la semaine ou partiel (le lundi et jeudi)
- Option cambridge
- Partenariat handball, centre équestre
- Section sportive de football
- Transports car 76 et 60, taxis de POix et Oisemont

Les permanences



Le jour du rendez-vous, munissez-vous des documents que vous jugerez utiles : adresse du projet, photos, plans, croquis, règlement d'urbanisme, audit, devis, motif de refus, etc. Vous recevrez, 48h avant, un SMS vous rappelant votre rendez-vous. Après le rendez-vous, le conseiller vous transmettra une fiche récapitulant tous ses conseils, les pistes, les informations utiles à la réalisation de votre projet.

Bon à savoir :

Les conseillers du CAUE ne font pas de plans ni de visite sur le lieu de votre projet, il ne s'agit pas de concurrencer les architectes libéraux, ni de faire de la maîtrise d'œuvre, mais de vous orienter.



Les conseils du CAUE 76 sont émis à titre consultatif et ne peuvent être annexés à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Le conseil aux habitants, artisans, commerçants, industriels, syndics, etc. est l'une des missions définies par la loi sur l'architecture de 1977, qui donne à chacun la possibilité de disposer du conseil d'un architecte. Le CAUE est une association loi 1901, d'intérêt général, créée en 1978.

VOUS AVEZ UN PROJET PAYSAGER ? PLANTATION DE HAIES, D'ARBRES, ETC ?

N'hésitez pas à contacter le siège du CAUE 76 à Petit-Quevilly au :
02 35 72 94 50

Ces échanges et ces conseils avec les paysagistes du CAUE 76 vous seront d'une aide précieuse avant de vous lancer dans un projet !



Un service gratuit sur rendez-vous au :

02 35 72 94 50

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le vendredi 16h.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le CAUE a mis en place une plateforme pour la prise de rendez-vous en ligne. Les particuliers y ont accès depuis le site :

□ <https://www.caue76.fr/prendre-un-rendez-vous/>



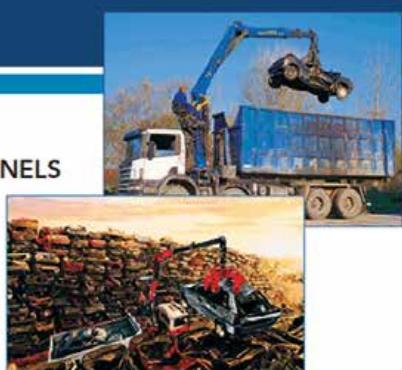
LCJ D'HONT RÉCUPÉRATION

76870 BEAUSSAULT

ACHAT FERRAILLES, VOITURES & MÉTAUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

- Depuis 3 générations à votre service
- Établissement agréé pour la destruction de véhicules
- Récupération de métaux ferreux et non ferreux
- Enlèvement d'épaves gratuit
- Mise à disposition de benne de 5 à 40 m²
- Un justificatif de prise en charge, agrément VHU (véhicule hors d'usage), en vue de la destruction administrative en préfecture vous sera délivré
- Paiement comptant

Horaires : Du lundi au vendredi 8h-12h / 14h-17h30 - Le samedi 9h-12h



NOUS NOUS DÉPLAÇONS, CONTACTEZ-NOUS AU : 06 81 94 43 33 OU 02 35 90 60 31



SARL GARAGE VENIEL

Aurélien GEFFROY

AGENT PEUGEOT

du Mardi au Vendredi : 8h30-12h et 13h30 - 18h

Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h30

13, av. du Maréchal Foch - 76390 Aumale
02 35 93 42 23

sarl.garageveniel@gmail.com



3 AGENCES À
VOTRE SERVICE

153 rue Henri Barbusse
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
Tél. 03 22 60 43 25



30 rue Charles de Gaulle
80220 GAMACHES
Tél. 03 22 30 92 33



17 rue Charles Morin
76260 EU
Tél. 02 35 86 30 79



Régis DELAHAYE

Agent Général Exclusif MMA

Particuliers • Entreprises
Risques Industriels
et Commerciaux

cabinet.delahaye.friville@mma.fr

N°Oris : 07 002 998 - www.orias.fr

FRANÇOIS & GUILLAUME
DENIS

Neuf et Rénovation

06 81 63 69 53 - 02 35 94 88 62

62 rue saint denis - BLANGY sur BRESLE
francols.denislectricitegenerale@sfr.fr



Les permanences

PERMANENCES DU POINT JUSTICE À AUMALE



Pour vous aider dans vos démarches, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Seine-Maritime met à votre disposition des permanences d'informations gratuites au Point Justice à l'agence communautaire, au n°11, place des Marchés à Aumale, uniquement **sur rendez-vous** au ☎ 02 35 94 00 30.



PERMANENCE DES AVOCATS

⌚ Sur rendez-vous, le 1^{er} lundi du mois de 9h à 12h.



PERMANENCE DE L'ADIL 76 (Agence Départementale d'Informations sur le Logement)

⌚ Sur rendez-vous, le 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h, pour apporter des conseils juridiques.

La consultation juridique a pour objet d'analyser la situation dans laquelle se trouve le particulier et de l'informer sur la réglementation qui lui est applicable et des droits et obligations qui en découlent ainsi que les solutions qui s'offrent à lui pour faire valoir ses droits au cas où il se trouverait lésé.

Toutefois, l'ADIL n'a pas pour mission de trancher un litige ou de représenter l'une ou l'autre des parties à ce litige, mais elle assure le relais avec les professions juridiques si nécessaire. Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement, location, qualité

de l'habitat, fiscalité, accession à la propriété, copropriété, assurances, accès au logement, travaux, urbanisme, locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement.



PERMANENCE DE MÉDIATION FAMILIALE PAR L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

⌚ Le 2^{ème} jeudi matin du mois sur rendez-vous.

Avec le soutien du médiateur familial, professionnel qualifié, vous bénéficiez d'entretiens confidentiels pour rétablir la communication et les liens, favoriser l'apaisement de la relation et faciliter l'élaboration de solutions propres à chacun. A l'issue, les solutions adoptées par les parties font l'objet d'un protocole écrit. Cette médiation concerne les parents avant, pendant et après séparation, les adultes en rupture de lien avec leur famille, les grands-parents et leurs enfants adultes, les fratries d'adultes afin de s'écouter, dialoguer pour re/construire des relations familiales autrement.



PERMANENCE DE CONCILIATION DE JUSTICE

⌚ Le 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 11h30.

C'est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice asservi et bénévole qui est nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du 1^{er} président de la Cour d'Appel. Il peut être saisi par l'une des parties ou par le juge d'instance. Litiges concernés : relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, litiges entre personnes, litiges et troubles du voisinage.

PERMANENCES DE L'ENTRAIDE FAMILIALE



L'Entraide Familiale, service d'aide et de maintien à domicile assurera des permanences à la Communauté de Communes : 20, rue de Barbentane à Blangy-sur-Bresle

Soutenir et accompagner nos usagers

Apporter des réponses adaptées

Garantir un personnel qualifié et formé

Adapter notre prestation à vos besoins



Pour plus d'information

⌚ 03 22 24 10 04
✉ contact@lentraidefamiliale.fr

⌚ Les permanences de l'Entraide Familiale ont lieu un mercredi sur deux, le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois de 9h00 à 12h00, dans nos locaux au siège de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle situés au 20, rue de Barbentane à Blangy-sur-Bresle.

PERMANENCES 2026

- | | | |
|--------------|--------------|--------------|
| • 14/01/2026 | • 13/05/2026 | • 09/09/2026 |
| • 28/01/2026 | • 27/05/2026 | • 23/09/2026 |
| • 11/02/2026 | • 10/06/2026 | • 14/10/2026 |
| • 25/02/2026 | • 24/06/2026 | • 28/10/2026 |
| • 11/03/2026 | • 08/07/2026 | • 25/11/2026 |
| • 25/03/2026 | • 22/07/2026 | • 09/12/2026 |
| • 08/04/2026 | • 12/08/2026 | • 23/12/2026 |
| • 22/04/2026 | • 26/08/2026 | |



Lucas BREILLY

Arboriste grimpeur - Paysagiste

06 35 13 60 88

breillyelagagepaysage@yahoo.com

80140 ANDAINVILLE



- *Elagage*
- *Abattage*
- *Démontage dangereux*
- *Taille de haies*
- *Broyage de branches*
- *Rognage de souches*
- *Entretien parcs et jardins*

Jérôme Fossé

**Couverture - Zinguerie - Etanchéité
Bardage - Isolation**

VELUX INSTALLATEUR CONSEIL

06 76 68 43 60 - 02 35 93 44 91

jeromefosse.couverture@hotmail.fr

24 rue Douce - 76340 FOUCARMONT

NIGERMAT

SABLAGE • SÉRIGRAPHIE • CHROMOGRAPHIE • TAMPOGRAPHIE
MARQUAGE À CHAUD • SUBLIMATION • DÉCAPAGE MÉCANIQUE • PAILLETTES

76340, Blangy-sur-Bresle - FRANCE - Tél : +33 (0)2 35 94 11 72 - nigermat.fr

POMPES FUNÈBRES
Kevin PLOUVIER

Permanence téléphonique
24h/24 - 7j/7

02 78 08 89 21

Organisation d'obsèques
Contrat obsèques
Accès chambres funéraires
Marbrerie
Articles funéraires

42 route nationale
76340 Foucarmont

5 rue du Maréchal Leclerc
76340 BLANGY-SUR-ESLE

06 73 10 07 68
plouvierkevin@hotmail.fr

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS 2025

SALON BUSINESS EXPO À ROUEN

Le jeudi 22 mai 2025, la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) a participé au salon « Business Expo » à Rouen avec un stand dédié au « Village des Territoires ».



La participation à ce salon, à destination des professionnels (BtoB), a permis à la CCIABB de valoriser l'attractivité économique de son territoire, d'échanger avec les acteurs économiques et de promouvoir les aides et les dispositifs de soutien aux entreprises.

« RECRUTE TON BOSS »

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle a organisé le mardi 1^{er} juillet 2025, une matinée spéciale recrutement à destination des personnes de plus de 50 ans. Cet événement a fait l'objet d'une synergie entre différents acteurs locaux et organismes œuvrant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion : Les entreprises s'engagent 76, France Travail (Agences Le Tréport et Forges-les-Eaux) et la Chambre de commerce et d'Industrie (CCI) Rouen Métropole.



Durant cette matinée, les rôles ont été complètement inversés et ce sont les entreprises qui ont défendu leur cause auprès d'environ 25 personnes en recherche d'emploi.

MATINÉE SPÉCIALE « ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) a accueilli le jeudi 2 octobre 2025 la réunion du réseau « Économie Sociale et Solidaire » (ESS) du territoire, porté par l'ACI Les Jardins de la Bresle et le Centre Pastel. Ce réseau ESS repose sur les fondements portés par la Loi Hamon en matière de coopération, solidarité et ancrage territorial et permet de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'ESS du territoire.

La réunion a fait l'objet d'une présentation des aides financières existantes spécifiques aux entreprises du secteur de l'ESS, avec des intervenants multiples : la Région Normandie, la Région des Hauts-de-France, le réseau Initiative (Initiative Dieppe Bresle et France Active Picardie), L'ADRESS Normandie et l'État (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime).

MOIS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

À l'occasion du mois de la création d'entreprise, la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB), en partenariat avec le réseau France Active, a organisé un événement le mardi 14 octobre 2025 à destination de tous les porteurs de projets du territoire dans le cadre du dispositif « Entreprendre Demain 2025 ».



Cette matinée a fait l'objet d'une présentation visant à sensibiliser le futur chef d'entreprise à se faire accompagner dans ses démarches « Les étapes clés pour créer son entreprise », animée par la CCI Rouen Métropole et le réseau Initiative.

À l'issue de l'atelier, les porteurs de projets présents ont pu aller à la rencontre des partenaires présents accompagnant à la création d'entreprise : la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), La Chambre d'Agriculture, France Travail (Agences Le Tréport et Forges-les-Eaux), All Inclusive.

LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Accompagnement des porteurs de projet et des entreprises de moins de 3 ans

PARTENARIAT (2021-2026) AVEC INITIATIVE DIEPPE BRESLE :

- Accompagnement individualisé des porteurs de projet et des entreprises nouvelles créatrices d'emploi sur le département de la Seine-Maritime*.
- Attribution de prêt personnel sans intérêt ni garantie personnelle*.
- Parrainage et suivi technique des entreprises accompagnées et financièrement soutenues*.

*Sous réserve de respecter les critères d'éligibilité.

Pour plus d'informations :

➤ contact@initiative-dieppe-bresle.fr • ☎ 07 85 71 96 21

PARTENARIAT (2024-2030) AVEC INITIATIVE SOMME FRANCE ACTIVE PICARDIE :

- Favoriser le développement de la création-reprise d'entreprise dans l'ensemble du département de la Somme, par une offre d'accompagnement technique et financier proposée aux porteurs de projet d'entreprises et entreprises de moins de 3 ans*.
- Dispositifs spécifiques aux entreprises du secteur de l'ESS*.

*Sous réserve de respecter les critères d'éligibilité.

Pour plus d'informations :

➤ accueil@initiative-active.fr • ☎ 03 22 22 30 63

Développement économique

Accompagnement des entreprises artisanales à la Transmission - Reprise



Dans le cadre de leurs compétences respectives, la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) et la Chambre de Métiers et de

l'Artisanat (CMA) de Normandie ont souhaité renforcer leur partenariat au service du territoire et de ses entreprises en soutenant l'artisanat et le commerce de proximité.

Ainsi, la CCIABB et la CMA accompagnent les dirigeants à la Transmission - Reprise à travers la prestation « Pack Transmission - Accompagnement - Évaluation ». Cet accompagnement 100% pris en charge par la CCIABB et la CMA comprend un diagnostic complet et une évaluation financière de l'entreprise*.

**Sous réserve de respecter les conditions d'éligibilité et dans la limite du nombre de packs disponibles.*

Vous souhaitez transmettre ou reprendre une entreprise sur le territoire de la CCIABB ? Contactez le service développement économique de la CCIABB :

➤ contact@cciabb.fr • ☎ 02 35 94 02 76

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement intérieur d'aide à l'immobilier d'entreprise de la CCIABB disponible en ligne sur le site Internet ou contactez le service développement économique de la CCIABB :

➤ contact@cciabb.fr • ☎ 02 35 94 02 76

En 2025, la CCIABB a attribué une subvention d'aide à l'immobilier d'entreprise de 20 000 € HT à la société MECAGLASS GROUP pour contribuer au financement du déménagement de la société sur la commune de Bourtencourt.



Soutien des entreprises industrielles à travers le programme « Territoire d'Industrie Vallée de la Bresle-Vimeu »



La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) fait partie des 3 EPCI qui composent le « Territoire d'Industrie Vallée de la Bresle – Vimeu » avec les Communautés de Communes des Villes Sœurs et du Vimeu.

Nous sommes actuellement dans la deuxième phase du programme qui vise à soutenir le développement des entreprises industrielles à travers des dispositifs d'accompagnement et des aides financières. En effet, nos trois territoires sont caractérisés par une forte présence de l'Industrie et abritent des filières d'excellence : Flaconnage, moulerie, robinetterie, serrurerie etc. avec des entreprises leaders dans ces secteurs d'activités.

La phase deux du programme s'articule autour de 4 axes prioritaires : le développement des compétences industrielles et l'orientation des jeunes, l'innovation, la transition écologique, le foncier.

Vous êtes une entreprise industrielle de la vallée de la Bresle et souhaitez en savoir plus sur le dispositif ? Contactez le service développement économique de la CCIABB :

➤ contact@cciabb.fr • ☎ 02 35 94 02 76

Soutien aux investissements immobiliers des entreprises du territoire avec le maintien de « l'aide à l'immobilier d'entreprise »

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) a décidé de poursuivre le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise sur son territoire jusqu'en 2026.

Ce dispositif vise à soutenir les entreprises du territoire ayant des investissements en matière d'immobilier d'entreprise. L'aide financière est fixée à un taux de 2.5% du montant total HT des investissements éligibles, plafonné à 800 000 €, soit un montant maximum de subvention de 20 000 €, soumis à la réglementation européenne et aux régimes d'aides d'Etat et de minimis en vigueur.

Partenariat avec la Glass Vallée



La Glass Vallée contribue au développement et à l'attractivité de la filière verre de la vallée de la Bresle. Elle permet de faire connaître les métiers et les savoir-faire de la vallée, de favoriser l'innovation et de concourir au développement de la formation des personnels.

Dans le cadre de ses missions de développement économique et d'attractivité du territoire la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) s'engage à soutenir la Glass Vallée qui fédère les entreprises de la filière verre du territoire, représentant un secteur d'activité majeur et mondialement reconnu dans la vallée de la Bresle.

Flyer « Les aides aux entreprises »

Le service développement économique de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) propose à chaque entreprise, tout secteur d'activité confondu, un rendez-vous gratuit pour faire le point sur :

- Les aides financières existantes correspondant aux besoins et à l'activité de l'entreprise.
- Les projets de création, développement, reprise et transmission de l'entreprise.

En fonction des besoins identifiés, Stéphanie MELLINGER, chargée de mission développement économique à la CCIABB pourra vous orienter vers le bon interlocuteur.

Une plaquette de présentation des aides financières* est disponible en ligne sur le site Internet de la CCIABB.

**Liste non exhaustive sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité.*



Développement économique

Zone d'activités La Gargatte : Parcelles disponibles

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) dispose d'une zone d'activités « La Gargatte » située à Blangy-sur-Bresle, le long de la départementale n°49. Plusieurs parcelles allant de 2 000 m² à 10 000 m², dédiées à l'industrie, l'artisanat et le commerce, vous attendent (prix au m² : 12 € H.T.).

LES AVANTAGES :

- Proximité A28 ;
- Parcelles entièrement viabilisées ;
- Disponibilité immédiate ;
- Zone de revitalisation rurale.



Pour plus d'informations, contactez le service développement économique de la CCIABB :

✉ contact@cciabb.fr • ☎ 02 35 94 02 76

« Lettre d'information Économie »

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) reprend la publication d'une lettre d'information « Économie » auprès des entreprises du territoire afin de les informer sur l'actualité qui les concerne (aides financières, évènements en lien avec le développement économique, la mobilité etc.). La publication est trimestrielle.

Vous êtes une entreprise et souhaitez recevoir la lettre d'information ? Faîtes la demande auprès du service développement économique de la CCIABB :

✉ contact@cciabb.fr

Soutien en faveur de l'orientation professionnelle et de la connaissance des métiers auprès des jeunes et des publics en insertion



La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) a renouvelé la convention de partenariat avec l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie (AROM), portée par la Région Normandie.

L'objectif de ce partenariat vise à mener des actions en faveur du recrutement et de l'orientation professionnelle.

Considérant les besoins en recrutement des entreprises qui composent le territoire, la CCIABB et l'AROM souhaitent agir ensemble pour le développement et l'information sur les métiers auprès d'un large public en vue de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle.

MOBILITÉ

Incitation financière à la pratique du covoiturage (partenariat CCIABB x Blablacar Daily)



La mobilité a été identifiée comme l'une des actions prioritaires à mener dans le cadre de la phase II du programme Territoire d'Industrie Vallée de la Bresle - Vimeu. Considérant la prise du « bloc léger » de la compétence Mobilité par la CCIABB en 2021 et pour répondre aux besoins des entreprises et des habitants du territoire, la CCIABB a décidé de soutenir la pratique du covoiturage sur son territoire à travers la mise en place d'un partenariat avec l'application Blablacar Daily à compter du 17 novembre 2025.

DES GAINS POUR LE CONDUCTEUR ET UNE PRISE EN CHARGE INTÉGRALE POUR LE PASSAGER :

La CCIABB a mis en place une incitation financière directe en :

- Rémunérant le conducteur (entre 1,50 € et 3 € par trajet réalisé).
- Prenant en charge les frais du passager qui peut voyager sans reste à charge.

Les avantages :

- La garantie « Retour maison » en cas d'annulation de dernière minute du conducteur.
- La mise à disposition pour les entreprises du territoire d'un espace personnalisé sur l'application afin d'organiser le covoiturage en interne pour leurs salariés.

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

En téléchargeant l'application Blablacar Daily.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet de la CCIABB ou contactez le service développement économique de la CCIABB :

✉ contact@cciabb.fr



MS MENUISERIE SERVICES

membre du réseau

Art & Fenêtres

Fenêtres - Portes - Volets - Portails - Pergolas
Portes de garage

855 rue du Marais
76340 Blangy-sur-Bresle

02 35 93 72 83
www.groupe-harel.fr



VIDANGES - DÉCHETS

LE CAMION BLANC

- Vidanges
- Entretien tous types de fosses
- Débouchage
- Curage toutes canalisations
- Nettoyage - Dégazage
- Découpage cuves fuel
- Nettoyage industriel
- Collecteur de déchets dangereux



Y.- M. LEPAN 03 22 30 73 71

www.lecamionblanc-fosseseptique.com

SAS NOURRY ESPACES VERTS

CRÉATIONS PARCS ET JARDINS
ENTRETIEN - ÉLAGAGE - CLÔTURES

CRÉDITS IMPÔTS - 50%

Route Blangy Wattebléry
80220 BOUILLANCOURT EN SERY

Tél. : 06 79 63 22 17

mathieunourry@orange.fr



RICOUARD TP

Tous terrassements
Traitement de sols
Assainissement
Enrobé • Gravillonnage



5, Le Mont Gournoy - 76340 RÉTONVAL

02 35 94 53 35 • 06 08 78 31 94

ricouard@ricouard-tp.fr - <https://ricouard-tp.fr>

**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE**

POELE à GRANULÉ - RAMONAGE

76340 Blangy sur Bresle

07 60 84 31 15 - gmpломberie@hotmail.com

BARDAGE

COUVERTURE

ÉTANCHÉITÉ

ISOLATION PAR
L'EXTÉRIEUR



www.berthefreres.fr

02 35 94 79 24

35 Grande Rue • BLANGY SUR BRESLE

02 32 97 34 82

17 Grande Rue Fausse Porte • NEUFCHATEL EN BRAY

Fontaine

COUVERTURE - BARDAGE
ÉTANCHÉITÉ
NEUF & RÉNOVATION

2, Boulevard Victor Hugo - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 93 43 00 - societe-fontaine@orange.fr



Sasu LOUIS FILS

Serrurier • Menuisier • Vitrier

DÉPANNAGE

Assistance Serrurerie

Vitrerie

Agréée assurance

Ouverture de porte

Réparation menuiserie

(Bois/ PVC/ Volet roulant)

Remplacement de vitrage

(Vitrage simple et double

Velux • Vitrage de poêle et insert)

6 rue de Forceville - 80140 Rambures
06 46 11 15 54 • sasulouisfils@gmail.com

Gestion des déchets

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles est effectuée par la société TPS de la Bresle située à Longroy. Cette collecte des OMR s'effectue en porte à porte suivant le calendrier ci-dessous :

Lundi	<ul style="list-style-type: none"> Saint-Léger-aux-Bois Pierrecourt Nesle-Normandeuse
Mardi	<ul style="list-style-type: none"> Bazinval Dancourt Foucarmont Guerville Maisnières Martainneville Monchaux-Soreng Rieux Saint-Maxent Tilloy-Floriville Vismes-au-Val
Mercredi	<ul style="list-style-type: none"> Biencourt Bouillancourt-en-Séry Bouttencourt Campneuseville Frettemeule Hodeng-au-Bosc Marché de Foucarmont Ramburelles
Jeudi	<ul style="list-style-type: none"> Aubéguimont Aumale Aubermesnil-aux-Érables Ellecourt Fallencourt Marques Moriennes Nullemont Caule-Sainte-Beuve (Le) Landes-Vieilles-et-Neuves (Les) Réalcamp Rétonval Richemont Saint-Martin-au-Bosc Saint-Riquier-en-Rivière Vieux-Rouen-sur-Bresle Villers-sous-Foucarmont
Vendredi	<ul style="list-style-type: none"> Conteville Criquiers Haudricourt Illois Ronchois Blangy-sur-Bresle (+ hameaux)

- Les poubelles doivent être sorties la veille de la collecte.
- Les cartons doivent être déposés en déchetterie.
- Pour toute présence de déchets non autorisés à la collecte des OMR et destinés au tri sélectif ou au dépôt en déchetterie, la Société TPS DE LA BRESLE ne pourra effectuer le ramassage et apposera l'autocollant suivant sur la poubelle ou le sac refusé :



Calendrier des tournées de remplacement pour les jours fériés 2026

JEUDI 1^{ER} JANVIER 2026

Collecte reportée au **vendredi 2 janvier 2026** pour les communes Aubéguimont, Aumale, Aubermesnil-aux-Érables, Blangy-sur-Bresle, Ellecourt, Fallencourt, Marques, Morienne, Nullemont, Caule-Sainte-Beuve (Le), Landes-Vieilles-et-Neuves (Les), Réalcamp, Rétonval, Richemont, Saint-Martin-au-Bosc, Saint-Riquier-en-Rivière, Vieux-Rouen-sur-Bresle, Villers-sous-Foucarmont

Attention ! Pour les communes de Conteville, Criquiers, Haudricourt, Illois, Ronchois, Blangy-sur-Bresle (+ hameaux), la collecte du vendredi 2 janvier sera reportée au **lundi 5 janvier 2026**

LUNDI 6 AVRIL 2026

Collecte reportée au **mardi 7 avril 2026**

VENDREDI 1^{ER} MAI 2026

Collecte reportée au **lundi 4 mai 2026**

VENDREDI 8 MAI 2026

Collecte reportée au **lundi 11 mai 2026**

JEUDI 14 MAI 2026

Collecte reportée au **vendredi 15 mai 2026** pour les communes Aubéguimont, Aumale, Aubermesnil-aux-Érables, Blangy-sur-Bresle, Ellecourt, Fallencourt, Marques, Morienne, Nullemont, Caule-Sainte-Beuve (Le), Landes-Vieilles-et-Neuves (Les), Réalcamp, Rétonval, Richemont, Saint-Martin-au-Bosc, Saint-Riquier-en-Rivière, Vieux-Rouen-sur-Bresle, Villers-sous-Foucarmont

Attention ! Pour les communes de Conteville, Criquiers, Haudricourt, Illois, Ronchois, Blangy-sur-Bresle (+ hameaux), la collecte du vendredi 15 mai sera reportée au **lundi 18 mai 2026**

LUNDI 25 MAI 2026

Collecte reportée au **mardi 26 mai 2026**

MARDI 14 JUILLET 2026

Collecte reportée au **mercredi 15 juillet 2026**

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2026

Collecte avancée au **mardi 10 novembre 2026**

VENDREDI 25 DÉCEMBRE 2026

Collecte reportée au **lundi 28 décembre 2026**

VENDREDI 1^{ER} JANVIER 2027

Collecte reportée au **lundi 4 janvier 2027**



Gestion des déchets

LE TRI SÉLECTIF

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis la mise en place de l'extension des consignes de tri dans votre commune, vous pouvez déposer **tous vos emballages sans exception** dans les containers de tri :



Container «emballages» :

Les briques alimentaires, les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en métal et tous les autres emballages en plastique (les barquettes, les pots et boîtes, les sacs et sachets, les films...).



Attention : Ne sont pas autorisés les seringues, radiographies, flacons de produits portant les symboles :



Ces déchets peuvent être déposés à la déchetterie communautaire.

Container «papier» :

Les emballages en carton, les journaux, magazines et catalogues, les courriers, lettres et autres papiers.

Attention : Les gros cartons marron sont à déposer à la déchetterie communautaire.

Container «verre» :

Les bouteilles en verre, bocaux de conserve en verre, pots en verre sans bouchon, ni capsule, ni couvercle.



Sarl APHTITUDE
Entreprise Adaptée

Quand le Handicap...
... devient une Force.
Espaces Verts, Sous-Traitance,...

1, route de la forêt – 76390 LE CAULE Ste BEUVE
Tél : 02.32.97.12.24. apthitude@wanadoo.fr



Plus qu'une équipe,
une garantie de réussite
informatique pour vous.

Vente - Installation
Assemblage - Réparation
Ordinateur - Smartphone
Imprimante - Tablette - Clé USB

Conception de sites internet

3 rue Saint Lazare
76390 Aumale
02 35 93 82 78
SIRET 798589214 00013

Scannez-moi!





ALLÉE COUR TERRASSE



10, rue Sainte Apolline
76340 ST-LÉGER-AUX-BOIS
02 32 06 41 89



Fromagerie Villiers
Producteur

AOP NEUFCHÂTEL Villiers

Fromage de Neufchâtel

Vente à la Fromagerie du lundi au vendredi de 7h à 13h
Sur les marchés : Aumale le samedi matin / Blangy-sur-Bresle : le dimanche matin
02 35 93 68 88 - fromagerievilliers@orange.fr
N°1bis Les Communes - Coupigny - 76390 Illois

Gestion des déchets

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE

Sans bouchon, ni capsule, ni couvercle



POTS ET BOUCLES EN VERRE



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES

Pas de seringue ni radiographie
Flacons de produits portant ces symboles = déchetterie communautaire



BRIQUES ALIMENTAIRES

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

NOUVEAU

TOUTS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS ET LES EMBALLAGES EN CARTON

Gros cartons = déchetterie communautaire



JOURNAUX, MAGAZINES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES ET
AUTRES PAPIERS



20, rue de Barbentane

Tél. 02 35 94 02 76

Fax : 02 35 94 26 70

contact@cciabb.fr

Votre Fiche Pratique du Tri Sélectif

©IITÉO

21

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



**Pas besoin de les laver,
il suffit qu'ils soient bien vidés**



Récupération textiles, chaussures et petite maroquinerie

Une colonne est également à disposition dans votre commune ou à défaut à la déchetterie communautaire.



Gestion des déchets

LISTE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



COMMUNES	EMPLACEMENTS DES PAV
Aubéguimont	<ul style="list-style-type: none"> Ruelle Potage Église Coquereaux
Aubermesnil-aux-Erables	<ul style="list-style-type: none"> Rue de l'Église
Aumale	<ul style="list-style-type: none"> Rue Sainte Marguerite Rue Ampère Place CSP centre-ville Place du Mail Rue de Normandie Rue du 11 novembre Cité Bailly Hameau de Coupegueule Camping Maison de retraite Rue Jules Ferry Rue de Verdun Place de la Gare
Bazinval	<ul style="list-style-type: none"> Rue de la Forêt
Biencourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue d'Abbeville
Blangy-sur-Bresle	<ul style="list-style-type: none"> Camping Poste Cimetière Place R. Thiébault Camp Comtois Rue des Cygnes Lotissement de la Gargatte Collège du Campigny
Bouillancourt-en-Sery	<ul style="list-style-type: none"> Mairie Église Hameau de Wattebléry - Cimetière
Bouttencourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue des Cordeliers Cité Beuzelin Ansennes

Campneuse-ville	<ul style="list-style-type: none"> Salle polyvalente
Caule Ste Beuve (Le)	<ul style="list-style-type: none"> Place – Route de la Forêt Hameau de Sainte Beuve Les ventes mésangères
Conteville	<ul style="list-style-type: none"> RD 9 (Hameau les Défens) Résidence Dufour École Route de Flamet Hameau Campdos RD36 Place de la Neuville
Criquiers	<ul style="list-style-type: none"> Bois des Puits Centre Place Les Anthieux
Dancourt	<ul style="list-style-type: none"> Carrefour Saint Rémy – Route de l'Yères
Ellecourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue principale – Les communes
Fallencourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue du Bas Mesniel Hameau de Puchervin
Foucarmont	<ul style="list-style-type: none"> Parking Intermarché Rue du stade
Frettemeule	<ul style="list-style-type: none"> Frettemeule – Rue de l'église Maigneville – Mairie
Guerville	<ul style="list-style-type: none"> Place du Village Rue du Stade
Haudricourt	<ul style="list-style-type: none"> Hameau de Beaufresne Hameau de Villers Route d'Aumale – Le Bourg Hameau sous les Quesnes Hameau de Roupied
Hodeng-au-Bosc	<ul style="list-style-type: none"> Route d'Aumale – Centre Bourg Guimerville – Rue Centrale Camping Val Doré
Illois	<ul style="list-style-type: none"> Rue de l'église Hameau de Mesnil David Église Hameau de Coupigny
Landes-Vieilles-et-Neuves (Les)	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes
Maisnières	<ul style="list-style-type: none"> Bourg – Rue Brûlée Hameau de Courtieux Harcelaines
Marques	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes Hameau de Barques
Martinneville	<ul style="list-style-type: none"> Parking de la mairie Avenue des Tilleuls

Gestion des déchets

Monchaux-Soreng	<ul style="list-style-type: none"> Place de l'Église L'Epinoy – Rue des étangs Les Hauts de Soreng Lotissement St Milfort Rue Carpentier - École
Morienne	<ul style="list-style-type: none"> Église Déchetterie communautaire
Nesle-Normandeuse	<ul style="list-style-type: none"> Place de la Mairie Place de la Gare
Nullemont	<ul style="list-style-type: none"> Hameau le Forestel Route de l'église
Pierrecourt	<ul style="list-style-type: none"> Rue Centrale Mienval
Ramburelles	<ul style="list-style-type: none"> Rue du 11 novembre
Réalcamp	<ul style="list-style-type: none"> Rue du château Rue Hazard
Rétonval	<ul style="list-style-type: none"> Rue Principale
Richemont	<ul style="list-style-type: none"> Église Route du Caule
Rieux	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes
Ronchois	<ul style="list-style-type: none"> Rue de la Clouterie Hameau d'Ormesnil
Saint-Léger-aux-Bois	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes
Saint-Martin-au-Bosc	<ul style="list-style-type: none"> Salle des fêtes
Saint-Maxent	<ul style="list-style-type: none"> Place de la Mairie
Saint-Riquier-en-Rivière	<ul style="list-style-type: none"> Route de Criel
Tilloy-Floriville	<ul style="list-style-type: none"> Bourg Hélicourt
Vieux-Rouen-sur-Bresle	<ul style="list-style-type: none"> Hameau de Bouafles Place de la Gare Rue Louis Deschamps Mairie
Villers-sous-Foucarmont	<ul style="list-style-type: none"> Rue des Tilleuls
Vismes-au-Val	<ul style="list-style-type: none"> Bourg – Rue Frères Hameau de Hantecourt Hameau de Le Plouy Hameau de Morival Hameau de Wiammeville

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DU PAPIER

Je mets cet autocollant « **STOP PUB** » sur ma boîte aux lettres afin de mettre fin aux publicités papier en boîte aux lettres.



Cet autocollant est disponible au siège de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle.

LA COLLECTE DES TEXTILES ET CHAUSSURES

Certains points d'apport volontaire sont dotés de conteneurs pour la collecte des textiles.

Pour la sécurité et le confort de tous, les usagers sont priés de laisser ces espaces dédiés au tri sélectif propres.

Consignes à respecter :

- Déposez vos vêtements et linge de maison **propres et secs** en sac fermé et les chaussures liées par paire.
- Ces bornes n'acceptent pas les textiles souillés et/ou mouillés.



Gestion des déchets

LES DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

DÉCHETTERIE DE BLANGY-SUR-BRESLE

📍 Z.I rue du Marais
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
📞 02 35 93 39 91



DÉCHETTERIE DE FOUCARMONT

📍 Route départementale 928
76340 FOUCARMONT



DÉCHETTERIE DE MORIENNE

📍 CD 920 – Plaincamp
76390 MORIENNE
📞 02 35 94 04 18



HORAIRES DES DÉCHETTERIES

	HORAIRES D'ÉTÉ Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	HORAIRES D'HIVER Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/17h
Mardi	14h/18h	14h/17h
Mercredi	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/17h
Jeudi	14h/18h	14h/17h
Vendredi	14h/18h	14h/17h
Samedi	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/17h

PUBLICS AUTORISÉS

- **Les particuliers** résidant sur le territoire de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle.
Le volume journalier de dépôt autorisé pour les **particuliers** est de **2 m³**.
- **Les artisans, commerçants, agriculteurs et PME** (Petites et Moyennes Entreprises) qui sont à la fois assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) et installés sur le territoire de la Communauté de Communes.
Le volume journalier de dépôt autorisé pour les **professionnels** est de **5 m³**.

Le gardien pourra demander un justificatif de domicile.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Déchets verts : tontes de pelouse, branches et branchages, feuillages, déchets de jardins ;
- Cartons, et notamment les gros cartons ondulés ;
- Métaux, ferrailles (vélo, gazinière...) ;
- Bois (meubles, palettes, planches...) ;
- Plastiques, films et sacs plastiques ;
- Polystyrène ;
- Encombrants (matelas, canapés, sommiers...) ;
- Gravats, remblais, terres inertes (tuiles, béton, briques...) ;
- Batteries et piles, accumulateurs automobiles ;
- Huiles usagées de moteur ;
- Huiles usagées ménagères (cuisine) ;
- Ampoules, néons ;
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) : congélateurs, sèche-cheveux...
- Déchets médicaux (seringues, aiguilles, compresses...), à condition d'utiliser les boîtes prévues à cet effet et disponibles en pharmacie ;
- Vêtements, chaussures et petites maroquineries ;
- Pneumatiques pour automobile ;
- Cartouches jets d'encre et laser et téléphones portables (Collectés par l'association ADICAH) ;
- Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) (ou Déchets Dangereux des Ménages DDM) : solvants, peintures, acides basiques, produits phytosanitaires, chlorates nitrates, réactifs toxiques, bouteilles plastiques ayant contenu des produits nocifs et les non identifiables dans des récipients fermés, aérosols, colles, vernis et autres produits de traitement de surface, piles, pesticides, herbicides, engrains et autres produits destinés au jardinage uniquement, radiographies médicales, thermomètres au mercure et autres produits mercuriels, filtres à huile de voiture et contenants à huile.



RAPPEL RÉGLEMENTATION

ARTICLE R1336-5 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX DE LA SEINE-MARITIME ET DE LA SOMME

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

Les jours ouvrables	De 8h30 à 12h et de 14h à 20h (19h30 pour les communes de la Somme)
Les samedis	De 9h à 12h et de 14h30 à 19h (15h pour les communes de la Somme)
Les dimanches et jours fériés	De 10h à 12h

**ENTREPRISE INDIVIDUELLE
GAËTAN DELETTRE**

Au service de vos espaces verts

Tonte et scarification de pelouses

Contrat d'entretien

Elagage

Débroussaillage

Crédit d'impôts -50%

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

80290 Lignières-Châtelain

06 84 44 01 68

Siret : 94129110600016

BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE

Il est strictement interdit pour les particuliers et les collectivités sur l'ensemble des départements de la Seine-Maritime et de la Somme. Les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins des particuliers constituent les déchets verts.

Toute infraction est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du Code pénal).

Alors, efforçons-nous de bannir ces habitudes pour recourir à de meilleures pratiques : compostage, paillage, apports en déchèteries. Cette interdiction se justifie notamment par les conséquences environnementales et sanitaires associées à ce brûlage qui est à l'origine d'émissions non contrôlées de gaz et de particules. Parmi ces polluants, certains ont des effets avérés sur la santé. D'autres participent à la pollution de fond et contribuent au décès prématuré de 42 000 personnes chaque année en France.

BILAN À MI-PARCOURS DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté par la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (CCIABB) est une stratégie concertée établie pour une période de 6 ans (2022-2028).

Le PCAET doit faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours, 3 ans après son adoption. L'objectif de cette évaluation est de faire un point d'étape dans une logique d'amélioration continue via un examen de l'avancement des opérations et de la stratégie. L'évaluation à mi-parcours permet ainsi de réajuster le PCAET si besoin et de relancer les dynamiques. Le bilan à mi-parcours de la CCIABB sera mis à disposition sur le site Internet début 2026.



Votre Conseiller* en immobilier sur Blangy-sur-Bresle (76340) et ses alentours

Stéphane LEFRANC
06 27 15 85 09
stephane.lefranc@iadfrance.fr

iAD IMMOBILIER

*Pour les conseillers en vente des biens immobiliers et gestion de l'entretien de biens de la SSI, également connus sous le nom d'AGC, depuis la loi de réforme de l'immobilier et de l'environnement du 1er juillet 2019. M. Stéphane Lefranc immatriculé en tant qu'agent commercial au RCS de Dieppe sous le numéro 820542525, exerçant ses activités d'agent commercial et d'agence immobilière sous le numéro 820542525, exerçant ses activités d'agence immobilière sous le numéro 820542525.



FRANÇOIS LUCAS

S.A.R.L LUCAS BAUDMONT

LOCATION D'ENGINS TP - TERRASSEMENT TRANSPORT AGRICOLE

11 rue de Beauvais
60220 Fouilloy

06 89 56 11 38
lucas.baudmont@gmail.com

AV.3D

Certificat

ACOULON VINCENT

Désinsectisation
Frelons, guêpes, cafards...

Dératisation
Rats, souris, taupes, fouines...

Désinfection

06 16 77 23 71

av.3d@outlook.fr • MONCHAUX-SORENG & alentours

CFR COUVERTURE

COUVERTURE BARDAGE - CHARPENTE FENÊTRE DE TOIT
NEUF & RÉNOVATION

06 72 82 22 93 - 06 67 04 69 83 cfcouverture@gmail.com

23, route du Moulin - 76340 CAMPNEUSEVILLE

POCHET du COURVAL

Expert dans l'art de façonnier et sublimer le verre pour les Maisons de Parfum & de la Beauté

Rejoignez une aventure humaine et familiale

Des jeunes talents de demain. Flashez le QR-code pour découvrir nos offres.

groupes-pochet.fr

Le comptoir de la Poste

Bar-Restaurant où chaque plat mérite son toast

09 81 30 96 50

53 Route Nationale - 76340 FOUCARMONT

Mardi au jeudi : 8h-22h - vendredi et samedi : 8h-23h - Dimanche : 8h-16h

Dunalec
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Portail • Volet roulant Climatisation

06 35 17 37 93
Vieux Rouen sur Bresle
Dunalec.fr

La petite Boutique
Artisan Fleuriste

Interflora

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30-12h et 14h30-19h - Jeudi : 9h30-12h et 14h30-18h
Dimanche et jour férié 9h30-12h30
33 rue François Mitterrand - Blangy-sur-Bresle / 02 35 94 78 63

Chez Déborah
HÔTEL - RESTAURANT

Hôtel ouvert 7j/7
Restaurant sur place & À emporter
Pizzeria & Cuisine traditionnelle

02 35 93 41 92 contact@chez-deborah.fr 27 rue St-Lazare - 76390 Aumale
www.chez-deborah.fr

Mardi au samedi 12h-13h30
19h-21h30
Dimanche et lundi fermés

P.A FRANÇOIS - M.AYRAL et C.LAOT
au service de votre santé

MATÉRIEL MÉDICAL - ORTHOPÉDIE - OXYGÈNE

Vente - Location - Livraison à domicile

76340 - BLANGY SUR BRESLE

La Bijouterie VASSEUR

au service de votre Bonheur depuis 1973

Du mardi au samedi notre équipe vous conseille pour vos achats mais également pour l'entretien, la remise en état de vos bijoux et montres sans oublier la création de votre futur bijou...

Anniversaire
Fêtes des mères et pères
Noël
Baptême
Communication
Mariage

Plaisir d'offrir ou plaisir pour soi!

www.bijouterievassieur.fr
1 rue Daliphard
76340 BLANGY SURBRESLE

Gedimat
Millancourt et Nicolas

gedimat.fr

49 rue de Normandie
80220 GAMACHES
03 22 60 30 30

Le Coq Gaulois
80590 MORVILLERS-ST-SATURNIN
03 22 38 02 24

MATÉRIAUX - COUVERTURE - BRICOLAGE - EXTÉRIEUR
ISOLATION - MENUISERIE - CARRELAGE - SANITAIRE

BLOQUEL
JEAN-HUGUES

www.bloquel-motoculture-blangybresle.fr

VENTE - RÉPARATION MATÉRIEL MOTOCULTURE

02 35 93 58 05 - 30 rte de Neufchâtel à Blangy-sur-Bresle

DEUX ANTENNES TOURISTIQUES POUR VOUS ACCUEILLIR TOUTE L'ANNÉE

L'OFFICE DE TOURISME

Dans le cadre de sa compétence « Tourisme et Loisirs », la Communauté de Communes Interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle œuvre à la promotion et au développement de l'activité touristique sur l'ensemble de ses 44 communes, dont 10 situées dans le département de la Somme.

Les agents ont pour missions principales l'accueil et l'information des touristes, des excursionnistes ainsi que des habitants du territoire.

L'Office de Tourisme communautaire remplit également une troisième mission essentielle : la promotion touristique du territoire. Il constitue un relais pour les acteurs locaux du secteur - restaurateurs, hébergeurs, prestataires d'activités, etc. - en les invitant à participer à la dynamique culturelle et touristique locale. Ces partenaires peuvent ainsi partager, gratuitement, toute information ou actualité susceptible d'être diffusée auprès du grand public.



UN CONSEIL D'EXPLOITATION

Stessy FOULONGNE et Audrey BACHELIER s'occupent de l'accueil, la promotion et l'animation de l'Office de Tourisme communautaire Aumale – Blangy-sur-Bresle.

Toutes les deux sont sous la direction du Président et d'un **Conseil d'Exploitation** élus.

- Président : M. JULIEN Ludovic
- 2 vice-présidents :
- Mme MARTIN Sophie et M. LEROUX Dominique
- 15 représentants issus de la commission tourisme
- 9 socio-professionnels

LES ANTENNES TOURISTIQUES



AUMALE

📍 11 place des Marchés
76390 Aumale
📞 02 35 17 43 50
✉️ accueil.aumale@cciabb.fr

⌚ Horaires d'ouverture Toute l'année :

- Le lundi
9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

⌚ Horaires des bureaux Toute l'année :

- Du mardi au vendredi
9h00 à 12h00
13h30 à 17h30

BLANGY-SUR-BRESLE

📍 20 rue de Barbentane
76340 Blangy-sur-Bresle
📞 02 35 17 61 09
✉️ tourisme@cciabb.fr

⌚ Horaires d'ouverture De mai à septembre :

- Le samedi
9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

D'octobre à avril :

- Le lundi
9h00 à 12h00
13h30 à 16h30

COMMUNICATION ET PROMOTION DU TERRITOIRE



NOUVEAUTÉ 2025 FLYER “LES INCONTOURNABLES”

Flyer recto verso regroupant les principales thématiques du territoire : histoire / verre / nature / patrimoine. Il est distribué lors des accueils hors les murs.



GUIDE TOURISTIQUE AUMALE - BLANGY-SUR-BRESLE

En 2024, le guide touristique du territoire a changé de design mais son contenu reste le même. Nous y retrouvons le patrimoine historique et culturel, le savoir-faire, les activités et une carte du territoire en pages centrales.

Il est distribué tout au long de l'année aux visiteurs de passage dans l'une des antennes touristiques du territoire.

Tourisme

SITE INTERNET

Le site internet de l'Office de Tourisme permet de consulter l'ensemble des documents touristiques depuis chez vous. Vous trouverez facilement les prestataires touristiques et les sites incontournables du territoire.

Il enregistre un nombre moyen de **5 456 visiteurs** uniques par mois. Les pages les plus consultées sont : l'agenda, l'onglet "les incontournables", l'espace "brochures" et les hébergements.



www.tourisme-aumale-blangy.fr



CARTES DE PÊCHE

Les mordus de l'hameçon peuvent acheter leur carte de pêche et l'option « migrateur » : le pêcheur souhaitant pêcher le saumon ou la truite de mer doit se munir de sa carte de pêche, de son autorisation « migrateur » et d'une enveloppe 1^{er} assortiment.

Vous pouvez également vous munir de l'option "réservoir carnassier".*

Les cartes de pêche sont en vente toute l'année dans les deux bureaux d'accueil. Vous pouvez également les acheter auprès de la Fédération de pêche de Seine-Maritime, ou tout simplement en ligne :

www.cartedepeche.fr



NEWSLETTER

Chaque mois, les agents de l'Office de Tourisme créent une newsletter. Elle est envoyée à de nombreux groupes en internes et à **1 042 abonnés**.

RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez l'Office de Tourisme Aumale - Blangy-sur-Bresle sur les réseaux sociaux pour connaître les dernières actualités !

SCANNEZ LES QR CODES !



V1histoireetpatrimoine

3 150 abonnés



OTAumaleBlangy

3 175 abonnés



SETS DE TABLE

Les sets de table sont distribués en quantité limitée aux restaurateurs, bars/brasseries et chambres d'hôtes du territoire Aumale - Blangy-sur-Bresle pour la saison touristique (juin à septembre).

Véritable support de promotion qui est apprécié par les adultes et enfants puisqu'il y a des jeux afin de découvrir les principales thématiques de notre destination.



9 NOUVELLES CARTES POSTALES

L'Office de tourisme a créé cette année 9 nouvelles séries de cartes postales selon diverses thématiques : L'itinéraire V1 - Les randonnées et la forêt d'Eu - Certaines communes (Aumale / Blangy / Foucarmont et Bottencourt) et trois cartes postales pêle-mêle (patrimoine du territoire).

Ces supports sont aussi une véritable publicité puisqu'il vise à valoriser le patrimoine local au-delà de nos frontières, encourageant parfois d'autres personnes à visiter notre destination.



RANDONNÉES EN VALLÉES DE LA BRESLE ET DE L'YÈRES

LES CIRCUITS DE RANDONNÉE

Le territoire Aumale - Blangy-sur-Bresle est riche en parcours de randonnées. Sur le secteur de Blangy-sur-Bresle, il y en a 16. Ils sont situés principalement en forêt d'Eu.

Sur le secteur d'Aumale, 4 parcours sont balisés :

- ➡ **Bois des Puits** - Criquiers
- ➡ **La chouette** - Haudricourt
- ➡ **Edruchon** - Vieux-Rouen-sur-Bresle
- ➡ **Le Marquet** - Saint-Martin-au-Bosc

Vous pourrez ainsi parcourir plus de 178 km de sentiers balisés et découvrir les plus beaux panoramas des vallées de la Bresle et de l'Yères.



LES RANDONNÉES PÉDESTRES

Plusieurs associations du territoire proposent des rendez-vous quotidiens pour effectuer une randonnée en toute convivialité.



AUMALE

⌚ Le jeudi à 14h
Départ du parking de la piscine
📞 02 35 93 41 68

BLANGY

⌚ Marche adaptée le jeudi
De 10h à 11h30
📞 06 58 61 77 38

⌚ Le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois.
Départ du camping ou du musée
du verre (selon la saison)
📞 07 67 03 16 38

CAMPNEUSEVILLE

⌚ Le 3^{ème} dimanche du mois
Départ en face de l'ancien café
📞 02 35 93 77 07

CAULE-SAINTE-BEUVRE

⌚ Sur rendez-vous
📞 06 30 69 20 85

FOUCARMONT

⌚ Le lundi : 13h45 ou 14h45
Départ Place des Cateliers
📞 07 63 33 36 81 / 06 27 47 34 81

HODENG-AU-BOSC

⌚ Certains dimanches
📞 07 50 30 87 56 / 06 02 60 54 55

ILLOIS

⌚ Le lundi tous les 15 jours
📞 02 35 93 66 18

MAISNIÈRES

⌚ Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} dimanches
📞 06 60 40 39 56

MORIENNE

⌚ Le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois
📞 02 35 94 47 51

Vous êtes une association ?

Vous organisez des départs réguliers de randonnées ?
Merci de nous transmettre vos coordonnées et vos dates !
📞 02 35 17 43 50 / 02 35 17 61 09

Tourisme

UNE JOURNÉE AU FESTIVAL « LES TERRES DE JIM »

« Les Terres de Jim » est l'occasion pour le département d'accueillir de valoriser son territoire et faire parler de lui.

Plus grande fête agricole en plein air d'Europe, cet événement d'envergure nationale constitue une chance inouïe pour les organisateurs de présenter une vitrine de l'agriculture départementale et les valeurs qui la constituent et qu'ils souhaitent défendre.

C'est l'occasion unique pour nous de faire découvrir le territoire des vallées de la Bresle et de l'Yères.

UN QUIZ POUR ATTIRER LES VISITEURS SUR LA DESTINATION

Un quiz a été distribué à de nombreux visiteurs sur le stand du département 76. Les visiteurs devaient répondre à 3 questions sur la thématique du terroir.

Chaque personne repartait avec un goodies ou cadeau selon le nombre de bonnes réponses.

Nous adressons nos sincères remerciements à nos partenaires locaux pour leur généreuse contribution :

Le Musée du Verre, le pâtissier Le Succulent, la Ferme Elixâne, la Brasserie Sainte Beuve, l'EARL Louis Michel et la Cidrerie du Petit Clos.



DES GAGNANTS



71 061 visiteurs / 3 jours
20 écoles / 2 300 élèves
291 exposants

LES PRODUCTEURS LOCAUX

Deux de nos producteurs locaux étaient présents sur l'événement :

- EARL Louis Michel - Pierrecourt
- Brasserie Sainte Beuve - Caule Ste Beuve



DÉGUSTATION / ANIMATION

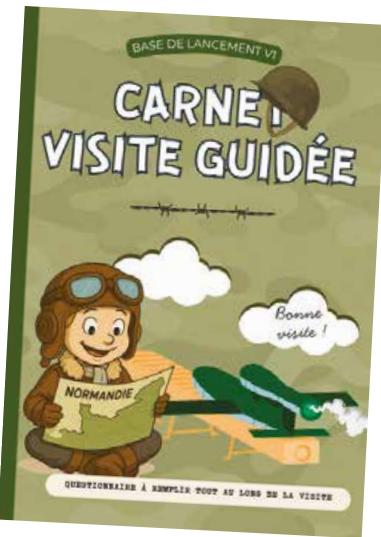
M. Leroux, propriétaire de la cidrerie du Petit Clos a proposé une dégustation de cidre et de vinaigre de cidre de 16h à 18h.



LES VISITES GUIDÉES SUR LES BASES V1

En accès libre durant toute l'année, les pupitres descriptifs disposés sur les bases V1 de Guerville-Poteau de Montauban et Campneuseville-Beaulieu permettent aux visiteurs de découvrir le fonctionnement de la bombe volante et la destination des bâtiments techniques.

En parallèle, les animateurs de l'Office de tourisme se tiennent à disposition des groupes de visiteurs (15 personnes minimum) pour assurer sur demande une visite commentée de ces deux principaux sites. Durant cette saison touristique 2025, vingt-deux prestations furent assurées



à la demande d'écoles, lycées, groupes d'amis et associations diverses venues de Normandie et des Hauts de France.

Profitez d'une découverte enrichissante en réservant dès maintenant votre visite gratuite.

Pour les plus jeunes, un livret spécial et pédagogique est également disponible, conçu pour les enfants et les groupes scolaires.

Ludique et illustré, il permet de comprendre dès le plus jeune âge l'histoire dramatique de ces sites uniques créés sur notre territoire, tout en éveillant la curiosité et la mémoire.

INAUGURATION "BALADE BRANCHÉE"

Avec ses contenus variés - texte, audio, jeux, vidéo, l'application Balade Branchée permet de profiter de la balade tout en l'enrichissant.

Une vibration du smartphone ou encore le déclenchement d'une bande son lors du passage à proximité d'un point d'intérêt permet au promeneur de découvrir des richesses et des anecdotes insoupçonnées ! Pour vivre pleinement l'expérience, pensez à télécharger votre parcours avant de débuter la balade !

Une façon ludique de découvrir le patrimoine naturel et les vestiges qu'il abrite.



**TÉLÉCHARGEZ-LA
DÈS MAINTENANT !**



Son but :

Proposer des balades connectées aux randonneurs et créer un parcours sur mesure.

Cette application vient d'être inaugurée sur le circuit du Mont Robert, près du Caule Sainte Beuve, rendant ainsi hommage à Monsieur Alain GRACIA, décédé en 2017, qui fut Chargé d'accueil au sein de l'ONF, amoureux de la nature et auteur de plusieurs ouvrages sur la Forêt d'Eu.

De nombreux parcours sont disponibles sur l'application, ne tardez plus, téléchargez-la dès maintenant sur Google Play et App Store.

Tourisme

RETOUR EN IMAGES - 2025



Nouvel accueil
à Blangy-sur-Bresle



Un office proche de son réseau
départemental et régional



Des expositions
et des conférences



Des parcours de randonnée



Inauguration "Balade branchée"
au Mont Robert



Un agent saisonnier en renfort



Des groupes scolaires accueillis
sur les bases V1



Visites guidées assurées par
les animateurs de l'Office de tourisme



Des réunions de travail



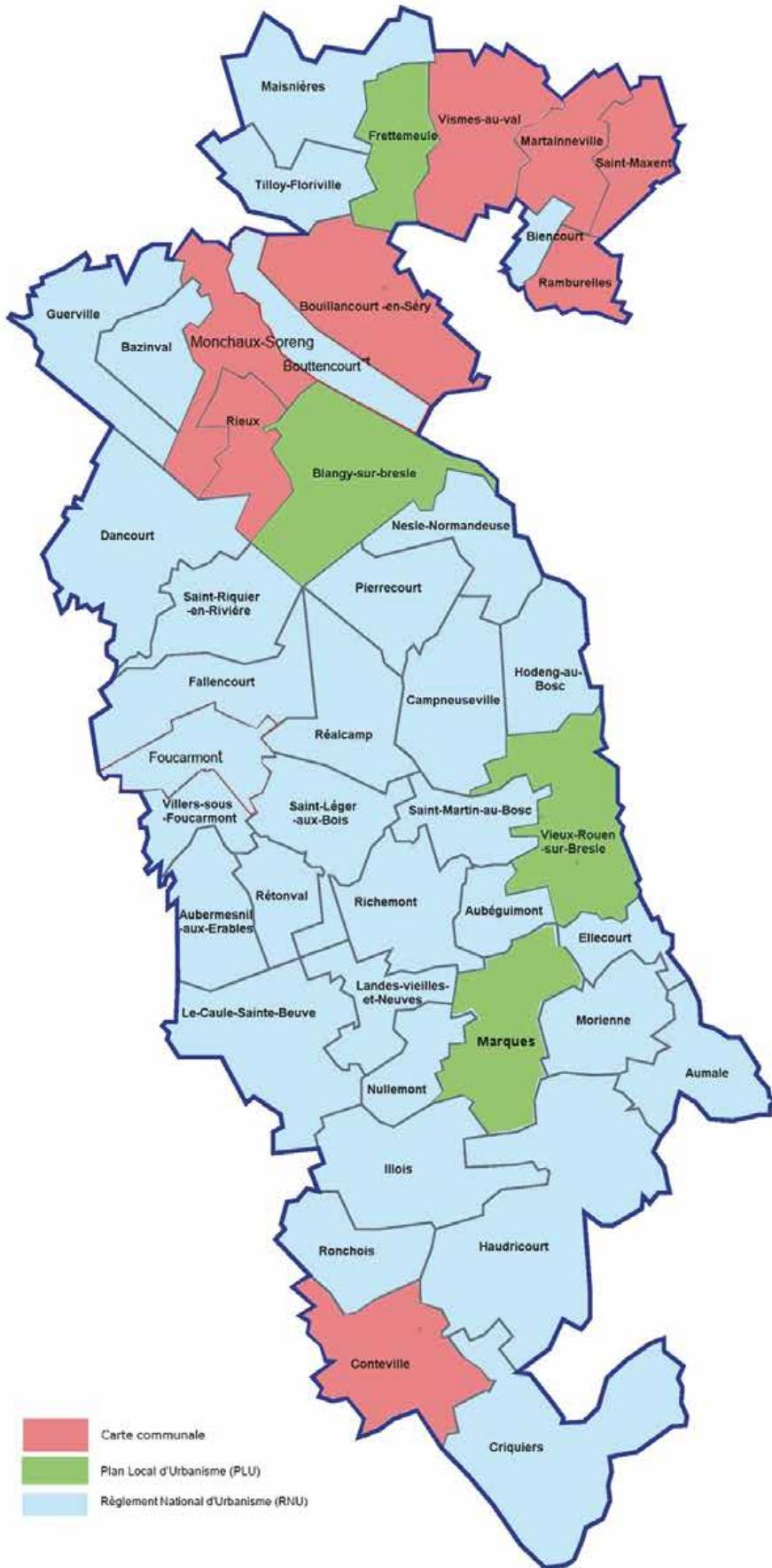
2 points d'accueil
► Aumale
► Blangy

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2025



LES DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE

Carte des documents d'urbanisme opposables sur le territoire de la Communauté de Communes



La Communauté de Communes Interrégionale Aumale – Blangy-sur-Bresle est couverte par 12 documents d'urbanisme confondus (Plan Local d'Urbanisme et Carte communale).

Pour les communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (en bleu sur la carte ci-contre), les demandes d'autorisations sont instruites par :

- le Bureau Instruction Urbanisme de la DDTM de Dieppe pour la Seine-Maritime (02 76 78 32 75)
- le bureau Instruction Urbanisme de la DDTM d'Abbeville pour la Somme (03 64 57 25 00)

Pour toutes les autres communes y compris AUMALE, BOUTTENCOURT ET FOUCARMONT, les demandes seront directement instruites par le Service d'instruction urbanisme communautaire.

M. David BENOIT, instructeur, peut vous recevoir **sur rendez-vous** pris au :
 02 35 17 50 50

En 2024, le service ADS communautaire a instruit 357 autorisations d'urbanisme toutes confondues (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager,...)

Mémo

Si votre commune est actuellement dotée d'un document d'urbanisme et que vous souhaitez connaître les possibilités de construction sur votre terrain, vous pouvez consulter ce document sur le site internet de la Communauté de Communes Interrégionale d'Aumale – Blangy-sur-Bresle.

□ www.cc-aumale-blangy.fr



PLUi, PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Document élaboré à l'échelle de 28 communes de la Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (voir la carte ci-dessus), le PLUi établit un projet global d'aménagement du territoire et fixe en conséquence **les règles générales d'utilisation du sol**.

Tant que le PLUi n'est pas approuvé, les communes qui possèdent un document d'urbanisme le conservent et les autres restent au RNU (Règlement National d'Urbanisme).

Où en est notre PLUi ?

Le PLUi de la Communauté de Communes Interrégionale d'Aumale - Blangy-sur-Bresle progresse et prend en compte au fur et à mesure de son avancement, les nouvelles lois (loi climat et résilience...) et les documents d'urbanisme qui lui sont supérieurs (SRADDET, Schéma de Cohérence Territorial...) avec lesquels il doit être compatible.

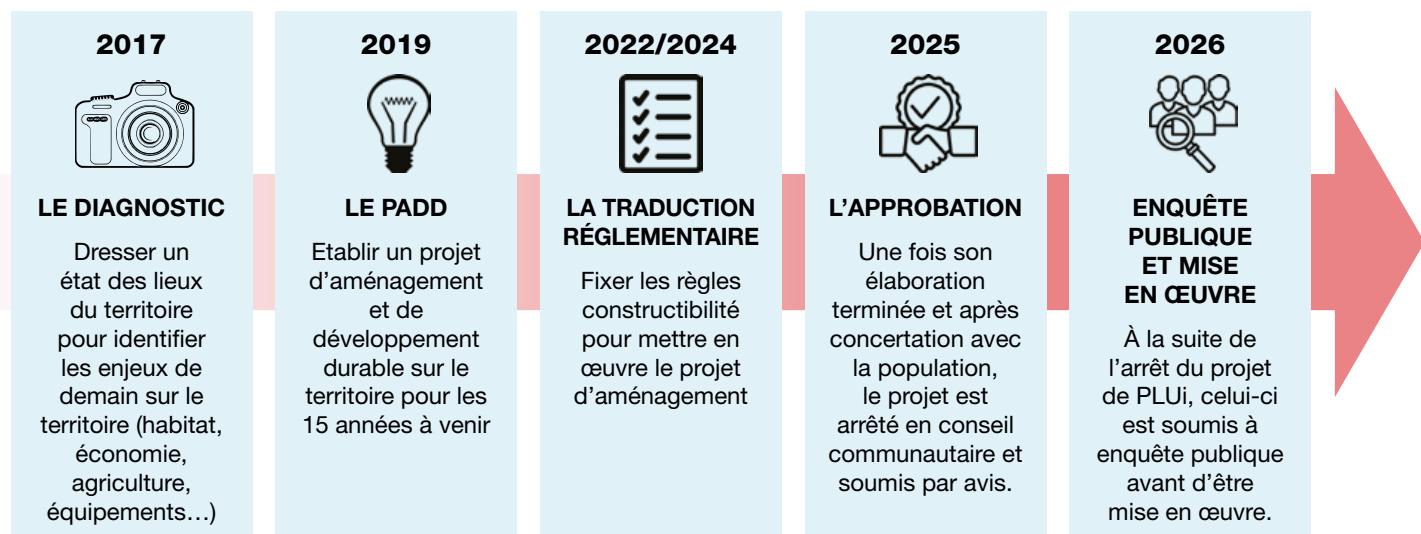
Les élus ont débattu le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** fin d'année 2021. Ce document détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

La traduction réglementaire et le zonage qui découlent de ce PADD ont été présentés aux personnes publiques et associées (service de l'état, chambre d'agriculture, syndicat de bassins versants, région...) en décembre 2023. Une présentation de ce document a été faite à la population en réunion publique en mars 2024 et un arrêt du projet en assemblée communautaire a eu lieu en juin 2025.

La suite de la démarche ?

Suite à l'arrêt du projet par les élus de la Communauté de Communes, le dossier a été transmis aux personnes publiques associées pour émettre un avis sur le dossier complet. Passé le délai de consultation (3 mois), le document sera soumis à enquête publique. Celle-ci permettra à la population de consulter le dossier et pourra ainsi présenter des observations favorables ou non au projet et de proposer des suggestions. Cette enquête publique aura lieu en début d'année 2026. La population sera informée de celle-ci via le site internet de la Communauté de Communes, les réseaux sociaux, les publications dans les journaux, et par voie d'affichage au siège de la Communauté de communes mais également dans les mairies et les différents panneaux d'affichage communaux.

LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLUi



Action sociale d'intérêt communautaire

ACTIONS SCOLAIRES

TRANSPORT SCOLAIRE

La Communauté de Communes Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle participe à l'organisation du ramassage scolaire et au financement des titres de transports des collégiens.

Tous les élèves transportés doivent obligatoirement faire l'objet d'une inscription en ligne.

Inscriptions et horaires :

En ligne **UNIQUEMENT**, à l'adresse suivante :

☛ <https://transport-scolaire.normandie.fr>

La Région favorise les inscriptions par internet pour simplifier les démarches des familles.

En cas de **défectuosité, d'obsolescence ou de perte** de la carte à puce, l'usager est invité :

- A faire une demande de duplicita payant sur le site <https://transport-scolaire.normandie.fr>. Si la carte est reconnue défectueuse par le service instructeur, une nouvelle carte sera délivrée gratuitement.
- Ou à formuler une demande auprès du transporteur :

LES CARS L'OISEAU BLEU

📍 ZI Rue Ventôse
BP70212
80100 Abbeville
📞 03 22 20 18 73
✉ abbeville@oiseau-bleu.fr



FINANCEMENT DES TITRES DE TRANSPORT

Pour l'année scolaire 2025-2026, la Communauté de Communes finance intégralement le coût des titres de transport des collégiens domiciliés et scolarisés sur le territoire communautaire. Le coût d'un titre de transport est de **140 €/élève/an**.

APPLICATION NOMAD

NE CHERCHEZ PLUS L'INFORMATION !

L'APPLICATION NOMAD CAR NORMANDIE de la Région Normandie vous accompagne au quotidien et vous informe de toute l'actualité du réseau routier et scolaire (conditions de circulation, offres promotionnelles, événements...).

Elle est **GRATUITE, LIBRE ET 100% ANONYME** pour protéger votre vie privée et celle de vos enfants : aucun compte à créer, aucune donnée personnelle à transmettre.

Vous ne recevrez que les informations des secteurs auxquels vous ou votre enfant êtes abonné.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT aux notifications du secteur de votre choix pour recevoir instantanément l'information diffusée par NOMAD Car.

Liste des arrêts :

AUBEGUIMONT

- Mairie / École
- Église
- Rue Principale
- Coquereaux

AUBERMESNIL-AUX-ERABLES

- École

AUMALE

- CES DUNANT / École
- Collège St Joseph
- Rivery

AUVILLIERS

- Église

BAZINVAL

- Monuments aux Morts

BLANGY-SUR-BRESLE

- Collège le Campigny

BOUTTENCOURT

- Ansennes École

CAMPNEUSEVILLE

- Le Puits
- Écoles
- Sain Foin
- Place

CAULE SAINTE-BEUVE (LE)

- Sainte Beuve Champs
- Salle des fêtes
- Ventes Mésangères

CONTEVILLE

- D82
- Mairie
- Défends St Nicolas
- Le Campdos

CRIOUIERS

- Bois des Puits
- Mairie / École
- Le Vergenet
- Quartier l'Abbaye
- Les Anthieux
- Pierrement

DANCOURT

- Le Pont
- Hameau de Béthencourt
- Hameau le Goulay
- Les Hauts de Saint Rémy
- St Rémy Le Buisson

ELLECOURT

- Val à Leu
- Le Marescot
- Les communes
- Église

FALLEN COURT

- Route de Criel
- Puchervin

FOUCARMONT

- Place des Cateliers

GAILLEFONTAINE

- Place de la mairie

HAUDRICOURT

- La Bretagne
- Villers
- La Couture
- Le Ménivier
- Sous les Quesnes
- Beaufresne
- Église
- Roupied

HODENG-AU-BOSC

- Les Planchettes
- Centre
- Courval
- Guimerville

ILLOIS

- Centre équestre
- RN 29
- Château de Coupigny
- Église
- Garage

LANDES-VIEILLES-ET-NEUVES (LES)

- Les Vieilles Landes
- Rougemare
- Les Jeunes Landes
- Tortillard

MARQUES

- Blingemer
- Rondes épines
- Barques
- Église / École
- La Comté

MONCHAUX-SORENG

- Soreng Centre
- École
- Salle des Fêtes
- L'Epinoy

MORIENNE

- Coppegueule
- Église
- Bois de la Ville

NESLE-NORMANDEUSE

- Bourbel
- Gare
- Romesnil
- Place
- École

NESLETTE

- Rue de l'Église

NULLEMONT

- Centre
- Bernompré
- Lotissement
- Carrefour du Forestel

Action sociale d'intérêt communautaire

PIERRE COURT

- La Haie Muette
- Mienval
- École
- Chapelle
- Nouveau Monde

REALCAMP

- École de Garçons
- École
- Salle des Fêtes
- Les Hauts Buissons
- École des Filles

RETONVAL

- Centre

RICHEMONT

- La Plaine
- Mairie / École primaire
- La Neuville
- Ancienne Place
- La Mare Guibert

RIEUX

- Le Cornet
- Mairie École

RONCHOIS

- Pt Ronchois / Carrefour
- Centre
- Ormesnil

SAINT-LEGER-AUX-BOIS

- École Primaire (Salle des Fêtes)
- École Maternelle

SAINT-MARTIN-AU-BOSC

- D26 Abribus

SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE

- Place de la Mairie
- Le Mont de Briques

VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE

- Place de la Mairie
- Bouafles

VILLERS-SOUS-FOUCARMONT

- École

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ :

LES CARS L'OISEAU BLEU

📍 ZI Rue Ventôse
BP 70212 - 80100 Abbeville
📞 03 22 20 18 73
✉️ abbeville@oiseau-bleu.fr

RÉGION NORMANDIE SITE DE ROUEN

📍 Service des Transports Publics Routiers
5, rue Robert Schuman
CS 21129 - 76174 Rouen cedex
📞 02 22 55 00 10
✉️ nomad-car@normandie.fr

PARTICIPATION À L'ACHAT DES FOURNITURES SCOLAIRES

La Communauté de Communes a décidé d'accorder encore cette année, une participation à l'achat des fournitures scolaires des collégiens et ainsi d'attribuer aux collèges d'Aumale et Blangy-sur-Bresle, **une participation de 25 € par élève** domicilié sur le territoire communautaire.

Cette participation de 25 euros sera attribuée, par l'intermédiaire des Mairies pour les enfants scolarisés aux collèges de Gamaches, Oisemont et Eu et également domiciliés sur le territoire communautaire.



MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES

AUMALE



Coordonnées :

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

📍 1, rue du Jeu de Paume
76390 AUMALE
📞 02 49 49 28 09

Plusieurs professionnels de santé occupent les locaux :

- Cinq médecins généralistes
- Un cabinet d'infirmières
- Un espace laboratoire d'analyses
- Des permanences de professionnels de santé :
 - ▶ Phlébologue
 - ▶ Pédicure
 - ▶ Orthoptistes
 - ▶ Gastro-entérologue
 - ▶ Chirurgien orthopédique
 - ▶ Diététicienne
 - ▶ Psychologue
 - ▶ Urologue

Action sociale d'intérêt communautaire

BLANGY-SUR-BRESLE



38

FOUCARMONT



Coordonnées :

MAISON DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

📍 16 C, Avenue de la Gare
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
📞 02 35 17 48 60

Cette maison de santé pluridisciplinaire communautaire, créée en 2018 dans le cadre d'un partenariat Europe, État, Conseils Régional et Départemental, est mise à la disposition d'une Association de professionnels de santé.

Elle dispose d'une superficie totale de **1 079 m²**, dont 193 m² réservés à la médecine du travail ADESTI, devenue masanté.pro.

Elle se compose de deux niveaux, répartis comme suit :

- Au rez-de-chaussée : six bureaux sont dédiés à la médecine générale, deux à la médecine spécialisée, une salle d'urgence, deux cabinets destinés aux soins infirmiers et cinq autres pour des professions de santé diverses, médicales et/ou paramédicales.
- À l'étage : deux espaces pour soins dentaires, un espace pour la médecine du travail et deux autres espaces pour d'autres activités médicales et/ou paramédicales.
- À ce jour, la maison de santé communautaire compte 4 médecins, dont l'un exerçant en parallèle une activité d'acupuncture, une sage-femme, 2 dentistes, 6 infirmières, une orthophoniste, une pédicure-podologue, une psychologue et une équipe de médecine du travail.

Coordonnées :

MAISON DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

📍 3 bis, rue Charles Desjonquères
76340 FOUCARMONT
📞 02 35 94 13 30

AMBULANCES

📍 5, rue Charles Desjonquères
76340 FOUCARMONT
📞 02 35 93 70 97

2 partenaires ont participé au financement de cette maison de santé pluridisciplinaire inaugurée en 2019 : l'Union Européenne (Fonds Européens FEADER) et l'État (DETR et FNADT).

Cette maison de santé pluridisciplinaire bénéficie d'une superficie totale de **860,5 m²**.

Y sont implantés : quatre bureaux dédiés à la médecine générale, une salle de télémédecine, deux cabinets destinés aux soins infirmiers, un espace kinésithérapeutes, trois bureaux pour des professions de santé diverses, médicales et/ou paramédicales et un espace ambulances.

À ce jour, la maison de santé communautaire comprend : 5 médecins, 5 infirmières, une masseuse-kinésithérapeute, une pédicure-podologue, un ostéopathe, une hypnothérapeute, une sage-femme, l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et une société d'ambulances.

Action sociale d'intérêt communautaire

RELAIS PETITE ENFANCE

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE), C'EST QUOI ?

Le Relais Petite Enfance (RPE), anciennement Relais Assistants Maternels (RAM) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants.

Les missions des RPE :

- Informer les familles sur les différents modes d'accueil et mise en relation de l'offre et de la demande,
- Délivrer une information aux parents et professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail,
- Informer les professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers,
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles,
- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile,
- Proposer des lieux d'animation en direction des professionnels de l'accueil.

Par qui, comment ?

- Les relais petite enfance sont des lieux gérés par différents acteurs (les collectivités, associations, un établissement public administratif...)
- Les RPE sont animés par des professionnels de la petite enfance (éducateurs de jeunes enfants, puéricultrices, ou



encore des conseillers en économie sociale et familiale...) inscrits dans le cadre d'un référentiel et profil de poste.

- Ils mettent en place des rencontres et des échanges avec des réunions à thème, des conférences et des activités d'éveil. Ils organisent également des permanences ou rendez-vous d'information pour les familles et professionnels.

Un appui aux professionnels !

- Les Relais petite enfance apportent aussi aux professionnels de l'accueil individuel un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et de partager leurs expériences.
- Les RPE représentent également des structures qui seront essentielles au déploiement du Service Public de la Petite Enfance (SPPE).

Est-ce payant ?

- Les relais petite enfance sont gratuits et ouverts à tous.

Pour plus d'informations,
contactez-nous :

LE RELAIS PETITE ENFANCE

02 35 17 61 05

rpe.contact@cciabb.fr



Consultez le
planning des
activités sur la
page du RPE



Consultez le
journal du
Relais Petite
Enfance



	MATIN		APRÈS-MIDI	
	A	B	A	B
Lundi	Fermé au public	Atelier d'éveil Aumale (9h45-11h15)	Permanence 13h30-16h00 Aumale	Fermé au public Permanence téléphonique 13h-16h15
Mardi	Atelier d'éveil Foucarmont (9h45-11h15)	Fermé au public	Fermé au public Permanence téléphonique 13h-16h15	Permanence 13h15-16h15 Blangy-sur-Bresle
Mercredi	Fermé au public	Atelier d'éveil Blangy-sur-Bresle (9h45-11h15)	Permanence à Aumale (13h30-16h) ou à Blangy-sur-Bresle (13h15-16h15)	
Jeudi	Atelier d'éveil Blangy-sur-Bresle (9h45-11h15)	Fermé au public	Permanence téléphonique (13h15-15h) Permanence 15h-18h sur Blangy-sur-Bresle	
Vendredi	Atelier bibliothèque Aumale ou Blangy-sur-Bresle		Fermé	

A = semaine paire **B** = semaine impaire



Construction



Découverte



Logique



Jeux



Noz' Elec

Nozière Olivier El
Électricité Générale



INSTALLATIONS • RÉNOVATIONS • DÉPANNAGES
ÉLECTRIQUES • DOMOTIQUE

06 89 21 11 29

o.noziere@gmail.com

www.connect-ton-projet.fr
6 rue Y. Ternisien - Blangy-sur-Bresle



- ♦ Comptabilité
- ♦ Conseil & Gestion
- ♦ Créeurs d'entreprises
- ♦ Juridique & Fiscalité
- ♦ Social Paie & GRH
- ♦ Patrimoine ♦ Communication
- ♦ Espace de coworking
- ♦ Formations

CABINET FOLLET-BOUTIN 15 bd des Fontaines à AUMALE • Tél. 02 32 97 54 00
[f](#) [t](#) [in](#) [wi](#)
contact@cabinetboutin.fr • www.cabinetboutin.fr



CAROLINE DUPONT

Assurances des particuliers et des professionnels
Placements

CLIENTS ARÉAS - PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

OFFRE PARRAINAGE
de 30 à 100€
par filéou*



4, square Édouard-Asselin - 76340 FOUCARMONT
N° ORIAS : 18 004 689

DEREMEAUX
USINAGE - MONTAGE-MÉCANIQUE
CONCEPTION DE MACHINE
FOURNITURES INDUSTRIELLES
LIGNE DE CONDITIONNEMENT MAINTENANCE
02 35 94 60 97
8 bd Victor Hugo - 76390 AUMALE
www.deremaux.com

Institut l'Oasis

8 rue Saint-Lazare

76390 AUMALE

Tél. : 02 35 94 63 10

OUVERT DU MARDI AU JEUDI DE 9H À 12H
ET DE 14H À 19H, LE VENDREDI DE 9H À 19H
ET LE SAMEDI DE 9H À 18H

[f](#) Retrouvez-nous sur notre page facebook.

Boulangerie Pâtisserie Snacking
Les Délices de l'Yères
Mathilde & Ulrich

02 35 93 08 10

18 rue Desangois - 76340 FOUCARMONT

Camping
Aux Cygnes d'Opale
02 35 94 55 65
OUVERT 7J/7
DE 9H À 19H
ZONE DE LOISIRS • 76340 BLANGY-SUR-BRESLE
www.auxcygnesdopale.fr • contact@auxcygnesdopale.fr



Mickaël Raux

Fabrication
& Pose

MENUISIER - ÉBÉNISTE

AGENCEMENT

06 11 37 55 40

76340 BLANGY SUR BRESLE



Degroisille

METALLERIE MENUISERIE ALU

03 22 60 30 60 76260 LONGROY



Fabrication et pose

50 ans d'existence

Découvrez nos réalisations !

Garage RASSE

Agent

4 route nationale 29
76390 ILLOIS

02 35 93 66 08
garage.rasse@orange.fr



RENAULT



DACQUIN RÉNOVATION

Père et fils

Nettoyage de pavillon
Traitement anti mousse
toiture façade pignon

*

06 50 67 81 68

dacquinrenovation@gmail.com

3 rue des fossés à Chiens • 80220 BOUTTENCOURT



Mécanique automobile

Révision - Pneumatique
Freins - Distribution
Flexibles ...

02 78 08 87 80

garage@wiemeca.com
61 RN - FOUCARMONT

WIEMÉCA

—• GARAGE •—

[f](https://www.facebook.com/GARAGEWIEMECA) [i](https://www.instagram.com/garagewiemeca/)

**GROUPE
ÉDITIONS
MUNICIPALES
DE FRANCE**

Ce document est réalisé par l'éditeur des collectivités



Immeuble Le Giulia - 825 rue André Ampère - CS 10511 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
Tél. : 04 42 97 50 30 - Mail : info@emf-editions.fr

emf-editions.fr

[f](#) [i](#) [in](#)

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
Fabriqué et imprimé en France

Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

AUBÉGUIMONT (76390)

Maire : M. BAUDON Jacky

 Population municipale 2025 : 177

Population totale 2025 : 178

 Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Lundi de 17h30 à 18h30
- ▶ Jeudi de 10h à 11h30

Coordonnées :

 27, rue Centrale

 02 32 97 12 08

 mairie-aubeguimont@outlook.com

 Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



41

AUBERMESNIL-AUX-ÉRABLES (76340)

Maire : M. GALHAUT Nicolas

 Population municipale 2025 : 201

Population totale 2025 : 204

 Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi de 18h à 19h
- ▶ Vendredi de 10h15 à 11h15

Coordonnées :

 8, rue de l'Église

 02 35 94 85 50

 mairie.aubermesnilauxerables@wanadoo.fr

 Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

AUMALE (76390)

Maire : M. François SELLIER

Population municipale 2025 : 1985
Population totale 2025 : 2031

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Du mardi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 14h à 17h
- ▶ Samedi de 9h à 12h15

Permanences :

- Permanence du Maire
▶ Vendredi de 14h à 15h30

Coordonnées :

6, rue de l'Hôtel de Ville – BP 35
02 35 93 40 50
mairie@ville-aumale.fr
Ville d'Aumale

 Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi



42

BAZINVAL (76340)

Maire : M. HOUZELLE Daniel

Population municipale 2025 : 410
Population totale 2025 : 417

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi et jeudi de 18h à 19h

Coordonnées :

10, rue de Saulx
02 32 97 04 01
bazinval2@orange.fr

 Ramassage des ordures
ménagères : Mardi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

BIENCOURT (80140)

Maire : M. LOUBAT Gilles

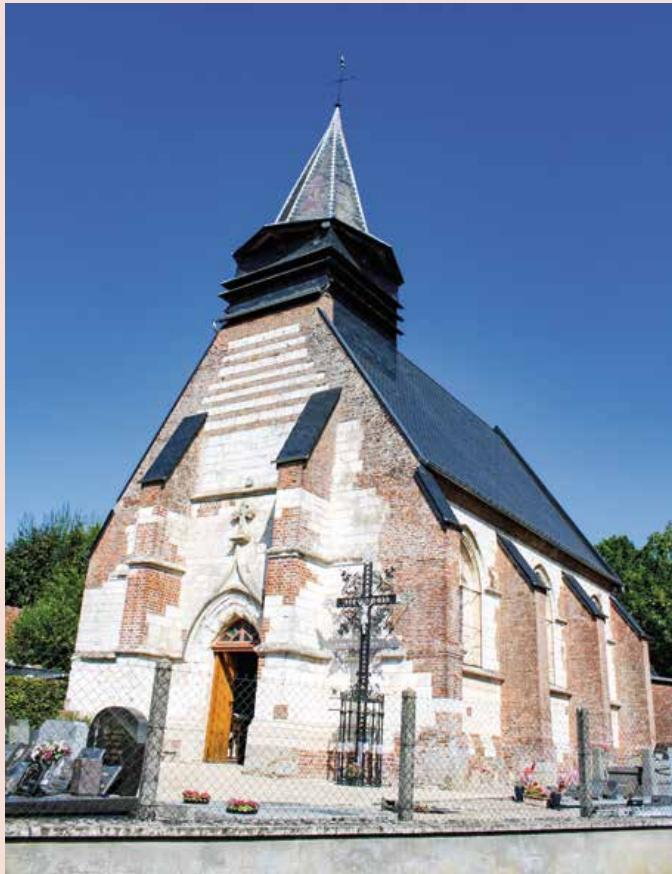
✿ Population municipale 2025 : 142
Population totale 2025 : 145

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :
▶ Jeudi de 17h30 à 19h

Coordonnées :

📍 1, rue de l'École
📞 03 22 28 54 42
✉️ mairie.biencourt@orange.fr

🚮 Ramassage des ordures ménagères : Mercredi



BLANGY-SUR-BRESLE (76340)

Maire : M. ARNOUX Éric

✿ Population municipale 2025 : 2844
Population totale 2025 : 2872

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :
▶ Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Coordonnées :

📍 Place Georges Durand – BP 63
📞 02 35 93 50 05
✉️ contact@blangysurbresle.fr
🌐 www.blangysurbresle.fr
 FACEBOOK: <https://www.facebook.com/Blangysurbresle/?locale=fr>

🚮 Ramassage des ordures ménagères : Vendredi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

BOUILLANCOURT-EN-SÉRY (80220)

Maire : M. DUVAL Xavier

Population municipale 2025 : 538
Population totale 2025 : 549

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Lundi de 9h à 12h
- ▶ Mardi de 14h à 18h
- ▶ Mercredi de 14h à 16h
- ▶ Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- ▶ Vendredi de 14h à 17h

Permanences :

- Permanence des élus
▶ Mardi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 19, Grande Rue
📞 03 22 26 12 98
✉️ mairiedebouillancourtensery@wanadoo.fr
🌐 www.facebook.com/Communes-de-Bouillancourt-en-Séry-et-ses-hameaux

 **Ramassage des ordures ménagères : Mercredi**



BOUTTENCOURT (80220)

Maire : M. BAYART André

Population municipale 2025 : 929
Population totale 2025 : 942

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- ▶ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences :

- ▶ Sur rendez-vous

Coordonnées :

📍 9, avenue du Président Roosevelt
📞 02 35 93 51 77
✉️ 02 35 94 72 47
✉️ mairie.bouttencourt@wanadoo.fr

 **Ramassage des ordures ménagères : Mercredi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

CAMPNEUSEVILLE (76340)

Maire : M. OUTREBON Patrick

Population municipale 2025 : 443
Population totale 2025 : 450

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Lundi et jeudi de 8h à 12h
- ▶ Mardi et vendredi de 13h30 à 18h

Permanences :

Permanence du Maire, des adjoints ou d'un conseiller municipal
▶ Sur rendez-vous : le samedi

Coordinnées :

Route Neuve
02 35 93 77 21
mairie@campneuseville.fr
campneuseville.fr
www.facebook.com/campneuseville

 Ramassage des ordures ménagères : Mercredi



CAULE-SAINTE-BEUVRE (LE) (76390)

Maire : Mme BENOIT Chantal

Population municipale 2025 : 459
Population totale 2025 : 483

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Lundi, Mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Coordinnées :

10, route Abbé Delforges
02 35 93 65 06
mairieducaulesaintebeuve@gmail.com
www.lecaulesaintebeuve.fr
le Caule-Sainte-Beuve

 Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

CONTEVILLE (76390)

Maire : M. COURTOIS Jean-Pierre

✿ Population municipale 2025 : 500
Population totale 2025 : 507

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :
▶ Lundi et jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

🕒 Permanences :
▶ Lundi et jeudi de 16h à 18h

Coordonnées :

📍 194, route de Flamets-Frétils
📞 02 35 93 67 03
✉️ mairie.conteville.76@wanadoo.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Vendredi



46

CRIQUIERS (76390)

Maire : M. MICHEL David

✿ Population municipale 2025 : 711
Population totale 2025 : 724

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :
▶ Lundi de 9h à 12h
▶ Jeudi de 14h à 18h

Coordonnées :

📍 71, rue Principale
📞 02 35 93 67 88
✉️ mairie.criquiers@orange.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Vendredi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

DANCOURT (76340)

Maire : M. MOREL Jean-Luc

Population municipale 2025 : 234
Population totale 2025 : 236

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Ouvert au public :
Lundi et Jeudi de 17h à 19h
- ▶ Présence du Maire ou d'un Adjoint :
de 18h à 19h

Coordonnées :

1, Place Georges Houssaye
02 35 93 78 21
mairie-sg.dancourt@wanadoo.fr

 Ramassage des ordures ménagères : Mardi



47

ELLECOURT (76390)

Maire : M. CHAIDRON Gérard

Population municipale 2025 : 155
Population totale 2025 : 160

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mercredi et vendredi de 9h à 12h
- ▶ Mercredi de 14h30 à 18h30

Permanences :

- ▶ Permanences du Maire
- ▶ Mercredi de 17h30 à 18h30
- ▶ Vendredi de 11h à 12h

Coordonnées :

2, rue du Boitel
02 35 93 29 33
mairie-ellecourt@orange.fr
Commune sur Panneau Pocket

 Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

FALLEN COURT (76340)

Maire : M. DELOBEL Jean-Pierre

✿ Population municipale 2025 : 180
Population totale 2025 : 188

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :
▶ Lundi et jeudi de 16h à 18h

Coordonnées :

📍 Rue de la Mairie
📞 02 35 93 71 32
✉️ mairie.fallencourt@orange.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi



48

FOUCARMONT (76340)

Maire : M. VALLÉE Dominique

✿ Population municipale 2025 : 812
Population totale 2025 : 812

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :
▶ Lundi, mardi et mercredi
de 10h à 12h et de 15h à 17h
▶ Jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h
▶ Vendredi de 10h à 12h
et de 15h à 16h30

Coordonnées :

📍 20, Place des Cateliers
📞 02 35 93 70 36
✉️ communede-foucarmont@wanadoo.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Mardi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

FRETTEMEULE (80220)

Maire : M. BRAILLY Jean-Claude

Population municipale 2025 : 297
Population totale 2025 : 304

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi de 14h30 à 18h
- ▶ Jeudi de 9h30 à 12h

📅 Permanences :

- Permanence du Maire
- ▶ Mardi de 17h à 18h
- Permanence des Adjoints
- ▶ Jeudi de 17h30 à 18h30

Coordonnées :

📍 1, rue Frettemeule - Maigneville
📞 03 22 30 04 79
✉️ mairie.frettemeule@orange.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Mercredi



GUERVILLE (76340)

Maire : M. LANNEL Étienne

Population municipale 2025 : 470
Population totale 2025 : 474

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi de 18h à 19h
- ▶ Vendredi de 8h30 à 12h

Coordonnées :

📍 7, rue des Alliés
📞 02 32 97 04 11
✉️ mairie.de.guerville.76@orange.fr
🌐 www.guerville76.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Mardi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

HAUDRICOURT (76390)

Maire : Mme BOUTIN Véronique

 **Population municipale 2025 : 456**
Population totale 2025 : 465

 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi de 17h à 19h30
- ▶ Mardi de 10h à 12h
- ▶ Jeudi de 17h à 18h30

Coordonnées :

 14, rue de l'Église
 02 35 93 46 08
 contact@commune-haudricourt.fr
 commune d'haudricourt
 Commune sur Panneau Pocket

 **Ramassage des ordures ménagères : Vendredi**



50

HODENG-AU-BOSC (76340)

Maire : M. SANTERRE Claude

 **Population municipale 2025 : 565**
Population totale 2025 : 574

 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi et jeudi de 13h30 à 18h
- ▶ Mardi et vendredi de 9h à 12h

Coordonnées :

 8, rue de l'Église
 02 35 93 45 48
 hodeng-au-bosc@wanadoo.fr

 **Ramassage des ordures ménagères : Mercredi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

ILLOIS (76390)

Maire : M. HAUDIQUERT Bernard

Population municipale 2025 : 391
Population totale 2025 : 405

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
- ▶ Mardi de 8h30 à 12h30
- ▶ Jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h

Permanences :

Permanence du Maire
▶ Lundi de 9h à 12h30

Permanence d'un Adjoint
▶ Jeudi de 17h30 à 19h

Coordonnées :

15, rue de l'Église
02 35 93 66 18
mairie.illois@wanadoo.fr
Commune sur Panneau Pocket

 Ramassage des ordures ménagères : Vendredi



LANDES-VIEILLES-ET-NEUVES (LES) (76390)

Maire : Mme MOREAU Christine

Population municipale 2025 : 133
Population totale 2025 : 126

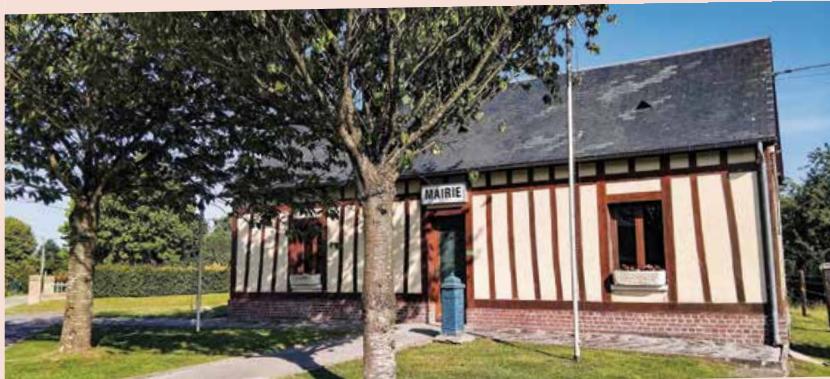
Permanences :

- ▶ Mardi de 18h30 à 19h30
- ▶ Vendredi de 17h30 à 18h30

Coordonnées :

17 bis, rue de la Mairie
02 35 93 34 78
mairie.landes.76390@gmail.com

 Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

MAISNIÈRES (80220)

Maire : M. THIEBAULT Bernard

✿ Population municipale 2025 : 477
Population totale 2025 : 484

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Lundi de 16h à 18h
- ▶ Mardi de 9h à 11h
- ▶ Jeudi de 14h30 à 16h30

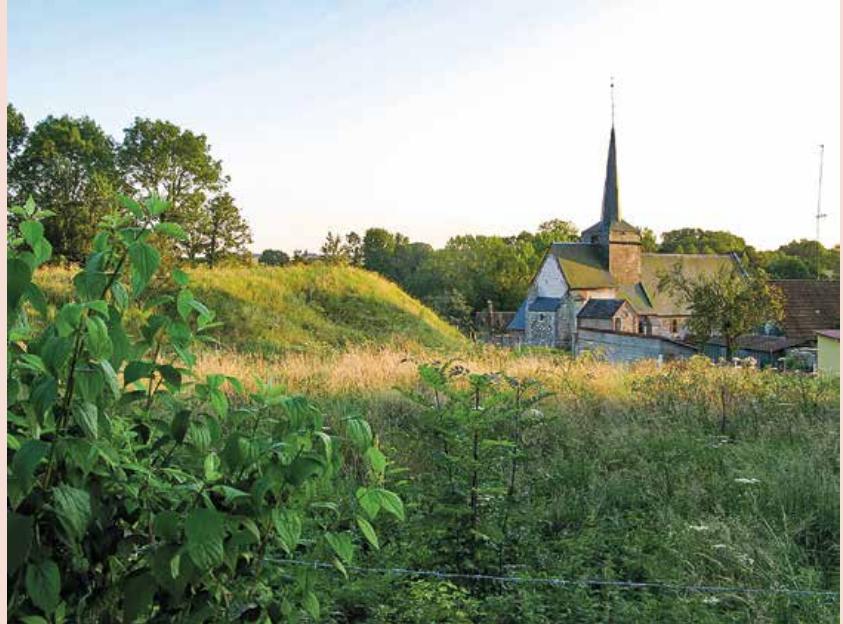
🕒 Permanences :

- ▶ Jeudi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 9, Grande rue
📞 03 22 26 13 33
✉️ mairie.maisnieres@wanadoo.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Mardi



52

MARQUES (76390)

Maire : M. DENISE Régis

✿ Population municipale 2025 : 236
Population totale 2025 : 237

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi et jeudi de 17h30 à 18h30

Coordonnées :

📍 269, route principale
📞 02 35 93 46 68
✉️ communedemarques@nordnet.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

MARTAINNEVILLE (80140)

Maire : M. NANTOIS Jean-Jacques

- ❖ Population municipale 2025 : 421
- Population totale 2025 : 426
- ⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :
 - ▶ Mardi et vendredi de 16h à 18h

Coordinnées :

- 📍 3, rue de Vismes
- 📞 03 22 28 58 22
- ✉️ mairie.mertainneville@wanadoo.fr
-  **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



MONCHAUX-SORENG (76340)

Maire : M. QUENOT Jean-Claude

- ❖ Population municipale 2025 : 613
- Population totale 2025 : 622
- ⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :
 - ▶ Mardi et vendredi de 17h à 19h
 - ▶ Mercredi de 10h30 à 12h

Coordinnées :

- 📍 4 bis, Rue Marcel Porquier
- 📞 02 35 93 92 96
- ✉️ **Secrétariat :**
monchaux-soreng@wanadoo.fr
- ✉️ **Communication/Animation :**
monchaux.communication@orange.fr
- ✉️ **commune.monchauxsorenglepinoy**
-  **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

MORIENNE (76390)

Maire : M. BECQUET Jean-Claude

 Population municipale 2025 : 186
Population totale 2025 : 211

 Horaires d'ouverture de la Mairie :
► Lundi de 17h à 18h
► Vendredi de 17h à 18h

Coordonnées :

📍 3, Place de la Mairie
📞 02 35 93 60 40
✉️ commune-de-morienne@orange.fr

 Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi



NESLE-NORMANDEUSE (76340)

Maire : Mme CREPT Agnès

 Population municipale 2025 : 498
Population totale 2025 : 507

 Horaires d'ouverture de la Mairie :
► Mardi et vendredi de 8h30 à 12h30
► Mardi et jeudi de 14h à 17h

 Permanences :
► Mardi et le vendredi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 Place de la Mairie
📞 02 35 93 55 13
✉️ maire@nesle-normandeuse.fr

 Ramassage des ordures
ménagères : Lundi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

NULLEMONT (76390)

Maire : M. MILON Joël

Population municipale 2025 : 150
Population totale 2025 : 152

Horaires d'ouverture de la Mairie :
► Jeudi de 17h à 19h

Coordonnées :

📍 31, route de l'Église
📞 02 35 93 66 55
✉️ mairiedenullemont@wanadoo.fr
✉️ Urbanisme :
nullemont.urbanisme@gmail.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi



PIERRE COURT (76340)

Maire : M. MOREL Jean-Paul

Population municipale 2025 : 478
Population totale 2025 : 479

Horaires d'ouverture de la Mairie :
► Du lundi au jeudi de 10h30 à 12h
et de 13h30 à 16h

📅 Permanences :
Permanence du Maire
► Mercredi de 17h à 18h
Permanence des Adjoints
► Lundi de 17h à 18h

Coordonnées :

📍 8, rue de la Mairie
📞 09 79 58 94 85
✉️ mairie.pierrecourt@orange.fr
✉️ Urbanisme :
mairiedepierrecourt.urbanisme@
orange.fr

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Lundi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

RAMBURELLES (80140)

Maire : M. BACOUEL Jack

Population municipale 2025 : 260
Population totale 2025 : 267

Horaires d'ouverture de la Mairie :
► Vendredi de 14h à 15h

Coordonnées :

📍 58, rue du Four
📞 09 70 02 34 66
📧 mairie.ramburelles@laposte.net
🌐 www.facebook.com/profile.php?id=100069311768091
🌐 https://sites.google.com/view/bacouel/accueil

 **Ramassage des ordures ménagères : Mercredi**



RÉALCAMP (76340)

Maire : M. BLONDIN Thierry

Population municipale 2025 : 594
Population totale 2025 : 603

Horaires d'ouverture de la Mairie :
► Mardi et jeudi de 17h à 19h
► Mercredi et samedi de 10h à 12h

Permanences :
Permanence du Maire
► Sur rendez-vous

Coordinnées :

📍 **Mairie**
10, rue de l'Église
📞 02 35 93 75 23
📧 de-realcamp.commune@wanadoo.fr

📍 **Agence Postale Communale**
16, Grande Rue
► Lundi et jeudi de 13h45 à 16h45
► Mardi, mercredi et vendredi de 9h15 à 11h45
► Samedi de 10h15 à 11h45
fermée le dernier samedi du mois

 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

RÉTONVAL (76340)

Maire : Mme COVIN Delphine

✿ Population municipale 2025 : 174
Population totale 2025 : 176

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi de 10h à 11h30
- ▶ Vendredi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 2, rue de la Ventilette
📞 02 35 93 76 10
✉️ retonval-mairie2@wanadoo.fr

🚮 Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



RICHEMONT (76390)

Maire : Mme PAUL Marylène

✿ Population municipale 2025 : 449
Population totale 2025 : 451

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Lundi de 17h30 à 18h30
- ▶ Mercredi de 9h à 10h

📅 Permanences :

Permanence des Adjoints
▶ Lundi, mardi et jeudi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 39, rue Centrale
📞 02 35 93 73 17
✉️ richemont.mairie76@wanadoo.fr
👤 Richemont notre village

🚮 Ramassage des ordures ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

RIEUX (76340)

Maire : M. ROUSSEL Christian

Population municipale 2025 : 593
Population totale 2025 : 603

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Lundi et vendredi de 14h à 19h
- ▶ Jeudi de 9h30 à 12h30

Permanences :

- Permanences élus
- ▶ Lundi et vendredi de 17h à 19h
 - ▶ Mardi de 17h30 à 18h30
 - ▶ Mercredi de 9h30 à 10h45

Coordonnées :

📍 24, rue de Dieppe
📞 02 35 93 56 07
✉️ mairie-sg.rioux@wanadoo.fr

 **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



RONCHOIS (76390)

Maire : M. PAYEN Jean-François

Population municipale 2025 : 176
Population totale 2025 : 188

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi de 13h30 à 19h
- ▶ Vendredi de 9h à 12h

Permanences :

- ▶ Mardi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 24, rue des Cerisiers
📞 02 35 93 65 74
✉️ mairie-sg.ronchois@wanadoo.fr

 **Ramassage des ordures ménagères : Vendredi**



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

SAINT-LÉGER-AUX-BOIS (76340)

Maire : M. VERHAEGHE Philippe

Population municipale 2025 : 479
Population totale 2025 : 489

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi de 10h à 12h
et de 17h30 à 19h30
- ▶ Vendredi de 17h30 à 19h30

Coordonnées :

📍 8, rue du Bourg
📞 02 35 93 76 07
✉️ mairie.stlegerauxbois@gmail.com

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Lundi



SAINT-MARTIN-AU-BOSC (76340)

Maire : M. ELDERT Jérémy

Population municipale 2025 : 274
Population totale 2025 : 280

⌚ Horaires d'ouverture de la Mairie :

- ▶ Mardi et vendredi de 17h à 18h

Coordonnées :

📍 22, rue Principale
📞 02 35 93 45 40
✉️ mairie.saint.martin.au.bosc@orange.fr
Facebook : vivons ensemble à saint martin au bosc

🚮 Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

SAINT-MAXENT (80140)

Maire : M. LENEVEU Bernard

Population municipale 2025 : 389
Population totale 2025 : 395

Horaires d'ouverture de la Mairie :
▶ Lundi de 9h à 11h45 et de 14h à 18h
▶ Mercredi de 11h à 15h
▶ Vendredi de 9h à 11h45
et de 14h à 19h

Permanences :
Permanence du Maire
▶ Lundi de 17h à 18h
▶ Mercredi de 14h à 15h
▶ Vendredi de 18h à 19h

Coordonnées :

📍 8, rue de la Mairie
📞 03 22 28 50 67
✉️ mairie.saint-maxent@orange.fr

Ramassage des ordures
ménagères : Mardi



SAINT-RIQUIER-EN-RIVIÈRE (76340)

Maire : M. JULIEN Ludovic

Population municipale 2025 : 145
Population totale 2025 : 155

Horaires d'ouverture de la Mairie :
▶ Mercredi et vendredi de 14h à 19h

Permanences :
▶ Mercredi et vendredi de 14h à 19h

Coordonnées :

📍 22, route de Criel
📞 02 35 93 78 08
✉️ st-riquier-en-riviere@wanadoo.fr

Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

TILLOY-FLORIVILLE (80220)

Maire : M. DUPONT Denis

Population municipale 2025 : 364
Population totale 2025 : 370

Horaires d'ouverture de la Mairie :
► Mardi de 16h à 18h30

Permanences :
Permanence du Maire
► Mardi de 18h à 19h
Permanences des Adjoints
► Vendredi de 18h à 19h30

Coordonnées :

34, rue des Tilleuls
03 22 26 17 57
mairie.tilloyfloriville@orange.fr

Ramassage des ordures
ménagères : Mardi



VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE (76390)

Maire : M. BORGEO Bruno

Population municipale 2025 : 583
Population totale 2025 : 589

Horaires d'ouverture de la Mairie :
► Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h

Coordonnées :

3, Place de la Mairie
02 35 93 45 19
mairie-de-vieux-rouen-sur-bresle@wanadoo.fr

Ramassage des ordures
ménagères : Jeudi



Les 44 communes membres...

Populations légales 2022 (INSEE) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025

VILLERS-SOUS-FOUCARMONT (76340)

Maire : M. SANNIER Jean-Christophe

 **Population municipale 2025 : 185**
Population totale 2025 : 189

 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi, mardi de 9h à 12h
- ▶ Mercredi de 9h à 11h
- ▶ Jeudi de 13h à 15h30

Coordonnées :

 2, rue des Tilleuls
 02 35 93 61 71
 mairie.villers-sous-foucarmont@wanadoo.fr

 **Ramassage des ordures ménagères : Jeudi**



62

VISMES-AU-VAL (80140)

Maire : M. PLÉ Nicolas

 **Population municipale 2025 : 475**
Population totale 2025 : 485

 **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

- ▶ Lundi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 20h
- ▶ Mardi de 8h30 à 12h30
- ▶ Jeudi de 14h à 19h
- ▶ Vendredi de 8h30 à 15h

Coordonnées :

 1, rue du Moulin
 03 22 28 52 15
 mairie.vismes@orange.fr

 **Ramassage des ordures ménagères : Mardi**



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



POUR PERSONNE DÉPENDANTE



ENT. CUISETTE

REPAS LIVRÉS TOUTE L'ANNÉE
ACTIVITÉS DE SERVICE À LA PERSONNE À DOMICILE

SANS SUPPLÉMENT SANS FRAIS DE DOSSIER

PAIN FRAIS
DU BOULANGER

SURPLUS DE POTAGE OFFERT



6 avenue de la Falaise • MESNIL VAL
www.entreprise-cuissette.fr

Art : D 7231-1 ouvrant droit
à réduction ou crédit d'impôt.

cuissette.andre@orange.fr

06 79 02 81 31



VOTRE SATISFACTION EST NOTRE PRIORITÉ



Fidecan
EXPERTISE COMPTABLE



COMPTABILITÉ



FISCALITÉ



SOCIAL



JURIDIQUE

FIDECAN BLANGY
3 rue Duquesne
BLANGY SUR BRESLE

📞 03 23 61 14 50

SAS au capital de 15000€
Siret : 937.382.447.00017
APE : 6920Z

Menuiserie Dynamik

Fenêtre | Porte
Volet | Portail
Clôture | Store
Isolation

menuiseriedynamik@gmail.com

1 départementale 1015
80220 GAMACHES

06 71 81 12 39



PINOLI S.A.S
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

À votre service depuis 1959

Maçonnerie
Carrelage
Neuf & Rénovation
Particuliers &
Professionnels

02 35 93 70 74



Route Nationale
76340 FOUCARMONT



OPTIQUE DE LA BRESLE

Christina Percheron, opticienne diplômée
et son équipe vous accueillent
du lundi au samedi

GUESS®

SPIDERMAN

Disney

LACOSTE

PARIS 1976

TOMMY

HILFIGER

Ray-Ban

LANCEL LONGCHAMP PARIS

ALPINE EYEWEAR

CONVERSE EYEWEAR

MAUBOUSSIN

X ALPINE EYEWEAR

Bilan visuel
Téléconsultation ophtalmologique
 Audioprothésiste

PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR DOCTOLIB



02 35 93 41 61

16 place des Marchés • 76390 AUMALE